

Le Détroit remporte son 7e championnat consécutif (Voir page 11)

TEMPS PROBABLE :

ENSOLEILLE

PUIS COUVERT

Minimum 36
Maximum 36

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Aujourd'hui

LUNDI 21 MARS 1955

L'Eglise célèbre la fête de
St Benoît, abbé

VOL. XLVI — No 66

MONTREAL, LUNDI, 21 MARS 1955

5 sous le numéro

Winston Churchill démissionnerait au début d'avril

Londres (Reuters) — Des amis du premier ministre Churchill prédisent confidentiellement que le chef d'Etat britannique démissionnera comme chef du gouvernement, dès le début du mois prochain.

On a ajouté que le premier ministre céderait ainsi aux instances de son épouse et de son médecin qui veulent qu'il cède sa place à M. Anthony Eden, afin de profiter de son bon état de santé pour se retirer de la vie publique.

Les dirigeants du parti conservateur sont d'avis, vu qu'il est presque assuré que M. Churchill l'emportera des élections générales, l'automne prochain que leur chef devrait céder dès maintenant les rênes du parti à son successeur afin de permettre à celui-ci d'organiser la campagne électorale comme il l'entend.

Sir Anthony Eden est âgé de 57 ans et il occupe le poste de secrétaire au Foreign Office.

Certains observateurs sont d'avis que M. Churchill ne veut pas confirmer tout de suite la tenue d'élections pour l'automne prochain, afin de ne pas laisser entendre qu'il veut profiter de la d'écarter qui règne au sein du parti travailliste, à cause de l'affaire Bevan.

M. Churchill aurait indiqué qu'il craint que cette tactique ne tourne les électeurs, contre le parti conservateur, lors du scrutin.

Il a d'ailleurs refusé de commenter jusqu'à présent le rumeur de l'élection, refusant de la démentir ou de la confirmer, en dépit de l'importance qu'y ont accordée tous les journaux britanniques.

La presse anglaise s'est demandée d'embellir si le premier ministre tentera pas de convoquer une conférence des principaux chefs d'Etat avec les dirigeants du Kremlin, afin de tenter un dernier effort pour la paix mondiale, avant de se retirer officiellement.

Les journaux font remarquer que M. Churchill ne pourrait pas diriger de tels pourparlers, même s'il demeurerait membre du Parlement, à titre de simple député conservateur, après sa démission comme leader du gouvernement.

On se demande, dans les circonstances, si le premier ministre, conscient de son prestige personnel, n'a pas l'intention de poursuivre l'idée d'une telle réunion à titre personnel.

Certains journaux croient qu'il pourrait tenter d'organiser des pourparlers avec les Soviétiques, l'appui de son successeur, M. Eden, et celui de plusieurs parlementaires, sans toutefois donner un caractère officiel à ses démarches.

SUR LA COTE CHINOISE

Chaine de bases aériennes établie par les communistes

Taipei, Formose (PA) — Des sources d'information nationalistes ont affirmé, hier, que la Chine communiste projetait d'établir une chaîne de bases aériennes en bordure de la côte continentale, de façon à gagner les mairies des airs au-dessus du détroit de Formose.

Toute tentative d'invasion de Formose équivaudrait, sans cette maîtrise, à un suicide; mais de toute façon le parachèvement des bases communistes prendra plusieurs mois.

D'ici les deux prochaines années, a prédit un haut représentant nationaliste, la région au sud de Yang-Tsé sera couverte de pistes d'envol communistes.

La situation actuelle est toute différente. De Shanghai jusqu'à Canton, il ne se trouve pas plus que ne, environ 500 policiers avaient trois bases importantes dont aucune n'est assez rapprochée de la forteresse nationaliste de Formose.

Celle de Shanghai, 400 milles au nord de Formose, est la plus importante. Elle groupe à elle seule quatre séries de pistes destinées aux avions militaires de la Chine. Canton, 450 milles à l'ouest de Formose. Nanking, 95 milles au sud de Shanghai, ainsi que Hang-Tcheou, à même distance mais vers le sud-ouest, logent des bases encore plus restreintes.

Les projets communistes comporteraient l'établissement d'une base à environ 150 milles au nord de Luchiao, 220 milles au nord de Formose, les rouges s'efforcent de terminer l'établissement d'une vaste base destinée à des chasseurs réactés.



Le Forum de Montréal ressemblait à une véritable forteresse, samedi soir, lors de la joute Canadien-Rangers. Tout autour du Forum, on pouvait voir des policiers à tous les cinq pieds surveillant étroitement la foule qui déambulait sur les trottoirs. Pour entrer, il fallait d'abord montrer son billet. Dans le grand parc en face du Forum, au deuxième étage, tout un détachement de policiers à cheval prêts à entrer en action. Les scènes ci-haut ont été croquées par le photographe du DEVOIR, ainsi que celles que l'on pourra voir en page 13.

Déploiement de force constabulaire à Montréal, samedi, et à Détroit, hier

Un déploiement de force policière a entouré les deux dernières joutes du Canadien et à Montréal, samedi soir, et à Détroit, hier l'emboucheure du Yang-Tsé, au soir. Dans la métropole canadienne, il ne se trouve pas plus que ne, environ 500 policiers avaient trois bases importantes dont aucune n'est assez rapprochée de la forteresse nationaliste de Formose.

Celle de Shanghai, 400 milles au nord de Formose, est la plus importante. Elle groupe à elle seule quatre séries de pistes destinées aux avions militaires de la Chine. Canton, 450 milles à l'ouest de Formose. Nanking, 95 milles au sud de Shanghai, ainsi que Hang-Tcheou, à même distance mais vers le sud-ouest, logent des bases encore plus restreintes.

Les projets communistes comporteraient l'établissement d'une base à environ 150 milles au nord de Luchiao, 220 milles au nord de Formose, les rouges s'efforcent de terminer l'établissement d'une vaste base destinée à des chasseurs réactés.

Jeune homme tué dans un accident d'auto

Un accident de la route survenu sur la route du Lac Beauport, près de Québec, vers 3 h. samedi matin, a coûté la vie à M. Claude Côté, frère de la Reine du récent carnaval d'hiver québécois. Mlle Estelle Côté, le jeune homme, un étudiant, est mort instantanément lorsque sa voiture a capoté, tandis que les quatre occupants de la voiture ont été blessés.

Signature du pacte économique entre la France et La Sarre

Paris (Reuter). — On prévoit que le pacte économique inter-venant hier, entre la France et la Sarre, hâtera la complète ratification des accords de Paris dont le Conseil de la République sera saisi dès cette semaine.

En vertu de l'accord, la France

conservera ses privilèges économiques dans le riche territoire industriel qui est situé entre la France et l'Allemagne. On considère que les avantages de l'entente permettront au président du Conseil des ministres, M. Edgar Faure, d'ap-

porter un argument supplémentaire aux sénateurs qui hésitent à voter les accords de Paris, de crainte que les privilèges de la France dans le territoire de la Sarre ne soit mis en danger.

On sait que les accords de Paris, qui prévoient le réarmement de l'Allemagne occidentale, sont inséparablement liés au statut franco-allemand de la Sarre, signé en octobre dernier, à Paris.

L'Assemblée nationale ayant déjà ratifié les accords, un débat de trois jours s'ouvrira, mercredi, au Conseil de la République. La plupart des observateurs s'accordent à prévoir que les traités seront approuvés avant la fin de la semaine.

Mais si les législateurs sont enfin disposés à donner leur entière approbation au projet des nouveaux dispositifs de défense en Europe, ils ne partagent pas avec le même enthousiasme la politique anglo-américaine touchant la défense du Moyen-Orient.

Selon les milieux diplomatiques de la capitale, la France n'entend pas, pour l'instant du moins, adhérer au nouveau pacte de défense turco-irakien. Elle n'a du reste reçu aucune invitation de la Turquie.

Samedi, l'agence France-Presse a transmis un communiqué semi-officiel dans lequel il est dit que la France insiste sur la nécessité de protéger l'indépendance des divers Etats du Moyen-Orient. Les observateurs français prêtent à cette déclaration un sens précis: selon eux, la France est portée à croire que les Etats-Unis se sont avec l'ouverture du débat.

Roosevelt aurait compromis la sécurité de la marine

Washington (P.A.). — Le sous-comité sénatorial de la sécurité intérieure vient de publier un rapport de 74 pages dans lequel il divulgue pour la première fois certains messages échangés entre le président Roosevelt et son secrétaire de la Marine, Frank Knox, durant les derniers mois de la guerre.

Le rapport affirme que le président Roosevelt et M. Knox ont compromis la sécurité de la Marine américaine en permettant à des sans-filistes communistes de travailler à bord des navires marchands des Etats-Unis.

Knox était un républicain propriétaire d'un journal à Chicago. Le président Roosevelt l'avait choisi comme membre de son deuxième cabinet de guerre.

Le rapport du sous-comité cite en outre un commentaire de M. Adlai E. Stevenson, alors assistant de Knox, Stevenson devint le candidat à la présidence du parti démocrate en 1952.

Le sous-comité stipule qu'il avait soulevé la question de la présence de sans-filistes communistes à bord de certains navires marchands et qu'il avait expliqué qu'il y avait une rareté de spécialistes dans ce domaine.

Le président Roosevelt reçut un message de M. Knox, le 1er mai 1942. Le secrétaire de la Marine affirmait qu'il s'opposait au renvoi des sans-filistes communistes. Trois jours plus tard, le président Roosevelt lui répondit qu'il ne fallait pas congédier les sans-filistes dont le seul tort était d'être communistes.

Le président avait déclaré, dans ce même message: "Il semble de plus en plus vrai que le communisme d'il y a 20 ans n'existe à peu près plus en Russie".

Les Etats-Unis et la Russie étaient devenus des alliés à cette époque et l'on combattait l'axe pur bête.

La politique provinciale

La loi des valeurs mobilières n'attend que les commissaires

par Pierre LAPORTE

La nouvelle loi des valeurs mobilières est en vigueur dans la province de Québec. Des copies de la loi sont à la disposition de ceux qui en désirent.

Elle prévoit la nomination d'une commission de trois membres pour administrer toutes les transactions de valeurs mobilières dans le Québec. Cette commission n'a pas encore été formée. Ses décisions seront finales et sans appel, en dépit des efforts faits en Chambre et à l'extérieur pour obtenir du gouvernement qu'il modifie cette clause.

On a toutefois obtenu que les commissaires n'aient pas le droit d'imposer des amendes. Ils feront enquête, prépareront leurs rapports et soumettront leurs conclusions aux tribunaux, qui pourront, le cas échéant, imposer des amendes ou même des sentences d'emprisonnement. Les commissaires auront le pouvoir de révoquer des permis de courtiers en valeurs mobilières et celui d'imposer l'annulation de certaines débentures.

Satisfait

Le Financial Post écrit qu'en général les trafiquants de valeurs mobilières sont satisfaits de la nouvelle loi. On a réussi à empêcher ou amener certaines clauses qui auraient causé des ennuis sérieux aux commerçants honnêtes. Mais, dit le journal de Toronto, tout n'est pas parfait. Le jugement final dépendra beaucoup de l'interprétation que la commission donnera à un certain nombre de clauses.

Clauses importantes

Le but essentiel de la loi, c'est de protéger le public. Ou, en d'autres

termes, d'empêcher des commerçants peu scrupuleux d'offrir à des clients trop crédules des valeurs mobilières... sans valeur.

La loi est sévère pour la sollicitation. Les articles 61 et 62 en parlent spécifiquement. Il sera désormais illégal — hors certains cas — de se rendre au domicile des gens pour leur offrir des actions. Cette sollicitation se faisait sur une haute échelle à certains endroits et rapportait gros à ceux qui s'y livraient. Mais, souvent, très peu à ceux qui se faisaient prendre!

Des adoucissements

On a adouci la rédaction première de ces deux clauses. Les courtiers ont expliqué que les restrictions allaient vraiment trop loin. Il eût été interdit à un courtier de faire affaire par téléphone avec un nouveau client, même si c'était le client qui avait pris l'initiative d'appeler. Il aurait aussi été illégal pour un courtier licencié d'envoyer des prospectus, même approuvés par la commission, à des gens qu'il ne connaissait pas.

Telle que sanctionnée, la loi n'interdit pas: la sollicitation si elle vient du client lui-même; la distribution de feuillets de propagande.

(Suite à la page 3)

LIRE EN PAGE 4

Les grandes
manoeuvres du
printemps
par Omer HEROUX



Une souscription d'un détenu à St-Vincent-de-Paul...

L'histoire de "Ti-Louis" est une bien touchante qui pourra édifier les plus endurcis des hommes publics. Elle commence il y a quelques années, alors que Son Honneur le maire Jean Drapeau, jeune avocat, se livrait de tout coeur à la pratique du droit.

"Ti-Louis" s'est trouvé mêlé à une affaire louche. Sans argent, il lui a été impossible de trouver un avocat pour se défendre. Me Drapeau, toujours généreux, a donc accepté cette cause désespérée. Malgré toute la science du jeune procureur, "Ti-Louis", trouvé coupable, a été condamné à X années de détention à St-Vincent-de-Paul.

Pour occuper les heures de loisir du jeune prisonnier, Me Drapeau a cru bon de l'abonner au journal LE DEVOIR. Depuis ce temps, le maire de Montréal renouvelle, chaque année, l'abonnement de son "protégé". C'est ainsi que "Ti-Louis" est devenu non seulement un lecteur assidu mais un grand ami et un propagandiste du DEVOIR.

Lors de la souscription organisée par le journal pour la construction de l'école française de Vancouver, "Ti-Louis" a donné \$10.00.

Vendredi dernier, le courrier nous réservait une surprise: une enveloppe portant l'étampe

du pénitencier St-Vincent-de-Paul contenant un beau chèque de \$20.00, signé L. Levesque (D-2419). Or ce L. Levesque c'est précisément le "Ti-Louis" de notre histoire.

Le maire Drapeau doit être fier de son "protégé". Ce n'est pas tous les jours qu'un jeune avocat, par sa générosité, réussit à faire d'un condamné à détention un homme avec des préoccupations d'ordre intellectuel, social et national, en un mot un lecteur et un ami du DEVOIR.

Si un détenu à St-Vincent-de-Paul, avec le salaire que l'on sait, souscrit \$20 pour la survie du DEVOIR, vous, lecteurs libres, trouverez-vous quelques dollars pour la même cause?

Si un détenu à St-Vincent-de-Paul, avec le salaire que l'on sait, souscrit \$20 pour la survie du DEVOIR, vous, lecteurs libres, trouverez-vous quelques dollars pour la même cause?

Si un détenu à St-Vincent-de-Paul, avec le salaire que l'on sait, souscrit \$20 pour la survie du DEVOIR, vous, lecteurs libres, trouverez-vous quelques dollars pour la même cause?

Si un détenu à St-Vincent-de-Paul, avec le salaire que l'on sait, souscrit \$20 pour la survie du DEVOIR, vous, lecteurs libres, trouverez-vous quelques dollars pour la même cause?

Si un détenu à St-Vincent-de-Paul, avec le salaire que l'on sait, souscrit \$20 pour la survie du DEVOIR, vous, lecteurs libres, trouverez-vous quelques dollars pour la même cause?

Un appel
d'urgence
au Canada
français

"Les Canadiens français ont une dette de reconnaissance à l'endroit du DEVOIR. Ne pas s'en acquitter serait non seulement de l'ingratitude mais une grave imprévoyance"

Louis-Philippe ROY

Souscrivez à
la campagne
des Amis du
"Devoir"

Adressez vos chèques : Les Amis du Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal

CHRONIQUE JUDICIAIRE

S'endormir au volant de son auto constitue une faute génératrice de responsabilité

par Gilles DUGUAY

Le fait de s'endormir au volant de sa voiture constitue pour le chauffeur d'un véhicule une faute génératrice de responsabilité s'il en résulte une perte de contrôle du véhicule et un accident au cours duquel ses passagers sont blessés. C'est un juge-

Coupal était un chauffeur de taxi et c'est Latreille qui était propriétaire du taxi. Le soir du 5 juin 1951, Coupal rencontre Gendreau et son amie, Carmen Latreille. Il leur propose d'aller à St-Sulpice où il doit lui-même aller effectuer la perception d'une créance personnelle. Il est entendu que Gendreau paiera la moitié du voyage, soit \$4.00.

En revenant de St-Sulpice, Coupal s'endort au volant ou perd connaissance, on n'est pas certain de ce qui lui est arrivé. De toute façon il perd le contrôle de sa voiture qui quitte le chemin pour entrer dans un fossé et aller s'arrêter sur une entrée de pierres. A la suite de cet accident, Coupal subit des blessures. Par l'entremise de son patron, il prend contact avec Coupal et contre le patron de ce dernier, Latreille.

La défense de Coupal est la suivante: Dans la soirée immédiate précédant l'accident, le demandeur s'était associé avec Coupal dans une aventure ou dans

une randonnée commune et avait expressément et implicitement accepté le risque de l'aventure. Gendreau a accompagné Coupal dans une course purement personnelle aux occupants de la voiture. De plus, Coupal était en parfaite santé physique et intellectuelle au moment de l'accident. Subitement, pour la première fois de sa vie, sans aucun avertissement ni symptôme antérieur, il perdit connaissance.

Exercice des fonctions

Pour ces raisons, Coupal nie toute responsabilité. Latreille, de son côté, plaide: "Au moment de l'accident dont il est question, le codéfendeur Roland Coupal n'agissait pas comme préposé du défendeur Edouard Latreille dans l'exercice des fonctions auxquelles il était employé. Il se servait de la voiture du défendeur Latreille à l'insu de ce dernier, hors sa connaissance, malgré la défense qui lui fut faite de l'utiliser et sans aucune permission. Il se servait pour des fins purement personnelles, complètement en dehors de ses fonctions."

Me Grégoire mit en preuve que Coupal travaillait de 5 h. du soir à 2 ou 4 h. du matin, l'accident est survenu à minuit. Le lendemain de l'accident, Coupal a fait un règlement avec Latreille des courses qu'il avait faites à Montréal avant son départ pour St-Sulpice et il a aussi fait un règlement de ce voyage à St-Sulpice.

INSTITUT PIE XI

Loisirs et principes chrétiens

Ce soir, à D'Arcy McGee, 220, rue du Parc, seront données deux importantes conférences sur les loisirs. La première: "Paroisse et Loisirs", sera donnée à 8 heures par M. l'abbé Guy Schetagne, aumônier diocésain du service des loisirs. Pour la seconde à 9 heures, M. Claude Ryan, secrétaire du Conseil national d'Action catholique, traitera de "L'Action catholique et des loisirs". (Annonce)

DEMANDEZ L'EAU MINÉRALE NATURELLE DU BASSIN DE VICHY SOURCE CAMILLE

EN VENTE CHEZ TOUTES LES PHARMACIES

Distributeur: J.-Alfred Ouimet

84 est, rue St-Paul, Montréal

ment de l'honorable juge Paul-E. Côté dans une affaire d'André Gendreau vs Roland Coupal et Edouard Latreille. Me Jean-Paul Grégoire était l'avocat du demandeur Gendreau.

juge est d'opinion que cela établit bien que Coupal était dans l'exercice de ses fonctions et par conséquent Latreille est responsable des fautes de son employé Coupal.

Le voyage a été calculé au montant de \$9. Comme on le sait, Gendreau n'a payé que \$4. Le juge déclare: "Il n'importe pas que le préposé ait négligé de faire part à son commettant de ce voyage qu'il devait faire en dehors de Montréal, ni qu'il ait associé ses fins personnelles au but du voyage en réduisant à moins de 50% le prix du voyage." La responsabilité conjointe est établie.

Commune aventure

Coupal avait aussi plaidé en défense que Gendreau et son amie Carmen s'étaient associés à lui dans une commune aventure et qu'ils devaient en supporter les risques. Après avoir expliqué que même si Gendreau n'avait pas payé le plein montant, il avait quand même payé "De l'avis de cette Cour, le défendeur Coupal avait assumé envers le demandeur et sa compagnie l'obligation de les conduire en toute sécurité d'autant plus qu'ils étaient des passagers payants. Le fait de s'endormir au volant de sa voiture

Avis de décès

FAVREAU. — A Montréal, le 20 mars 1955, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Joseph-Honoré Favreau, époux de Blanche Polican. Les funérailles auront lieu mercredi 23. Le convoi funéraire partira des salons A. Bazinet, 1922, boulevard Rosemont, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 8 h. 30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANS ODEUR

Service de Nettoyage de 3 heures

Maxime

BE. 1158 - BE. 7151

constitue pour le chauffeur d'un véhicule une faute génératrice de responsabilité s'il en résulte une perte de contrôle du véhicule et un accident au cours duquel ses passagers sont blessés.

"Enfin, à raison, entre autres, des circonstances qui ont précédé l'accident, nous ne pouvons accepter la théorie de la défense à l'effet qu'il s'agissait d'une aventure commune, que le demandeur en avait assumé les risques et qu'il est malvenu de réclamer les dommages qu'il en a subis."

Me Grégoire ayant prouvé la responsabilité solidaire des défendeurs et ayant établi les dommages, Coupal et Latreille sont condamnés à payer à Gendreau la somme de \$2,528.05.

LE BRIDGE

PRÉCIEUX TEMPO!

Dans toutes les réalisations, le temps est l'un des facteurs indispensables. S'il fait défaut, tout est perdu!

Jamais le déclarant ne portera une trop grande attention à la valeur d'un simple tempo. En des cas, il peut représenter de nombreuses levées et plusieurs centaines de points. La main suivante est une démonstration.

Donneur: Nord

Est-Ouest vulnérables

NORD		SUD		OUEST	
♠ 8	♠ 6	♠ 2	♠ 4	♠ 10	♠ 9
♥ 5	♥ 4	♥ 3	♥ 2	♥ 10	♥ 9
♦ 10	♦ 9	♦ 8	♦ 7	♦ 6	♦ 5
♣ 10	♣ 9	♣ 8	♣ 7	♣ 6	♣ 5

Entame: neuf de trèfle. Le Mort fait la première levée de trèfle. Bien confié de trouver le roi de pique chez Est, ce dernier ayant fait un contre de pénalité, le déclarant appelle le huit de pique qui court jusqu'au roi de Ouest. Devant les dangers que le déclarant puisse franchir la suite trèfle, Ouest n'ose revenir à cette suite afin de ne pas accorder à l'adversaire un tempo supplémentaire; il s'attaque plutôt aux carreaux. Le déclarant voit dans la nécessité de recourir à une nouvelle impasse et le contrat est perdu alors que Est fait la levée de son roi de carreau. Que la position des rois ait été défavorable, ceci n'est pas une excuse pouvant expliquer le résultat malheureux. La perte du contrat provient d'un tempo que le déclarant a sacrifié sans considération. La perte d'une levée au roi de pique devait être envisagée, mais les risques aux autres suites devaient être évités. Des la deuxième levée, un trèfle devait être appelé du Mort et coupé par le sept de pique. Seul un partage de 4-1 des trèfles aurait pu causer des inquiétudes. Mais même en ce cas, si Ouest surcoupe de son roi de pique, une rentrée supplémentaire est accordée au Mort par le huit de pique et la suite trèfle pourra être affranchie tout en laissant une dernière rentrée au Mort.

Cette main illustre bien la valeur d'un tempo. Après une entame à carreau, le déclarant aurait été sans ressource car n'est pas naturellement rentrée au Mort serait disparue et il se serait trouvé sans rentrée alors que les trèfles auraient été affranchis. En entamant à trèfle, Ouest s'est simplement rendu à la demande de son partenaire faite par le contre. Le tempo perdu par l'appel d'un atout à la deuxième levée sacrifie la suite trèfle. Si après avoir obtenu une levée par son roi de pique, Ouest était revenu à trèfle, ainsi aurait été restitué au déclarant le tempo perdu et avec la plus grande facilité le contrat aurait été réalisé.

Le temps est une richesse qui varie suivant son emploi.

Noël DUCHESNE

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Seagram's V.O.

Servez Seagram en toute confiance

Seagram's "83"

EUROPE

\$1,070.00

PAR AUTOCAR DE LUXE A TRAVERS la France, l'Angleterre, la Suisse, la Belgique, l'Allemagne, la Hollande et l'Italie. Durée de 60 jours. Demandez nos prospectus.

B.A. Turcotte, Président Jules Desmarais, Secrétaire

TRAVELAIDE BUREAU

20 MEZZANINE - ÉDIFICE DOMINION SQUARE 1010 STE-CATHERINE OUEST - MONTREAL 2

UN.6-6501



M. Julien Lord, nouveau maire

Jacques - Cartier vote avec calme

Des policiers de six corps ont monté la garde samedi

M. Julien Lord est le nouveau maire de Jacques-Cartier. Il a été élu hier par 1,087 voix de majorité sur son plus proche adver-

saire. Il remplace M. Desmarais, qui a démissionné à cause de son mauvais état de santé.

La journée d'hier a été calme, comparativement à l'élection générale qui avait eu lieu en juillet 1954. Le secrétaire de la ville, M. Jean-C. Desjardins, qui était président de l'élection, a déclaré: "Nous avons été sur le qui-vive toute la journée, mais tout s'est bien passé." M. Desjardins a rendu hommage au corps de police de Jacques-Cartier, ainsi qu'aux agents de l'extérieur qui sont venus leur prêter main-forte. Il a mentionné la gendarmerie provinciale, la police de la route et les policiers de Mackaville, de LeMoyne et de Montréal-Sud.

40 p.c. votent

M. Lord a obtenu 2,198 voix. Il avait deux adversaires: M. René Prévost, ancien maire, qui a recueilli 1,111 votes, et M. Henri Lacasse, qui en a obtenu 268. Ce dernier, qui n'a pas obtenu le

tiers des votes du gagnant, perd son dépôt de \$50.00.

A peine 40 % des 8,805 électeurs ont exercé leur droit de vote. C'est un peu moins qu'à l'élection de l'été dernier.

Le lieutenant Dubé, qui remplaçait le chef Armand de Miffonis, hier matin, nous a dit qu'on a opéré huit arrestations pour supposition de personne au cours de la journée de samedi.

Le nouveau maire, M. Lord, a fait une courte déclaration après l'annonce officielle de son élection. Il a remercié la population et l'a assurée de son entier dévouement. M. Lord sera peut-être assermenté au cours d'une séance spéciale du conseil municipal. La prochaine séance régulière aura lieu le 5 avril.

Pools groupés

On avait pris des dispositions spéciales pour prévenir les difficultés. En juillet 1954, les bureaux de votation étaient distribués dans toute la ville. Un grand nombre étaient situés dans des maisons privées. Les voleurs d'élection avaient eu beau jeu pour exercer leur métier. Cette fois-ci, les 41 pools étaient groupés dans huit locaux, des écoles pour la plupart. Cela a facilité la surveillance.

"En tout et pour tout, il y avait hier 34 policiers dans Jacques-Cartier. La force constabulaire locale en compte 22.

Deux Excursions À TRAVERS LE CANADA

durant les vacances d'été

organisées par "LA LIAISON FRANÇAISE" en collaboration avec le Pacifique Canadien

- 21 jours: du 30 juin au 21 juillet. **PRIX: de \$500 à \$600 selon la place choisie.** Le "VOYAGE IDÉAL" dans les nouveaux wagons-lits de luxe du C.P.R. dont le wagon salon à DOME observatoire. L'itinéraire comprend: quatre jours à Banff et au lac Louise, — un au Glacier Columbia — quatre à Vancouver et Victoria — la croisière des Grands Lacs, etc.
- 16 jours: du 15 au 31 juillet. **PRIX: lit haut \$300 — lit bas \$325.** Le "VOYAGE AUBAINE" qui a connu un si grand succès l'an dernier. A l'intention des personnes ayant deux semaines de vacances.

Endroits visités par les deux excursions: Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, les Rocheuses, les Canyons, Vancouver, Victoria, etc.

Les prix indiqués sont de Montréal et comprennent tous les frais de voyage: transport, repas, coucher, promenades, pourboires.

Autres renseignements sur demande aux bureaux des billets du C.P.R. — à P. E. Gingras, gare Windsor, Montréal — ou à LA LIAISON FRANÇAISE Université Laval - Québec, P.Q.

BRUNET

COTE-DES-NEIGES

EST LE NOM QUI DOMINE

DANS LA CREATION DES

MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION

AVANT D'ACHETER

CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE

MAISON DU QUÉBEC

J. BRUNET Liée

Fondée en 1877

LUNETTES

Consultations: 9 a.m. à 4 p.m.
Vendredi: 9 a.m. à 3 p.m.

Roger Langevin

OPTICIEN

Attaché à l'hôpital Jean-Talon

Service de laboratoire

7569, sur demande

rue St-Hubert CR. 1084

A domicile

sur demande

7569, sur demande

rue St-Hubert CR. 1084

A domicile

sur demande

7569, sur demande

rue St-Hubert CR. 1084

A domicile

sur demande

7569, sur demande

rue St-Hubert CR. 1084

A domicile

sur demande

7569, sur demande

rue St-Hubert CR. 1084

A domicile

sur demande

7569, sur demande

rue St-Hubert CR. 1084

A domicile

sur demande

7569, sur demande

rue St-Hubert CR. 1084

A domicile

sur demande

7569, sur demande

rue St-Hubert CR. 1084

A domicile

sur demande

7569, sur demande

rue St-Hubert CR. 1084

A domicile

sur demande

7569, sur demande

rue St-Hubert CR. 1084

A domicile

sur demande

7569, sur demande

rue St-Hubert CR. 1084

A domicile

sur demande

7569, sur demande

rue St-Hubert CR. 1084

A domicile

sur demande

7569, sur demande

rue St-Hubert CR. 1084

A domicile

sur demande

7569, sur demande

rue St-Hubert CR. 1084

A domicile

sur demande

7569, sur demande

rue St-Hubert CR. 1084

A domicile

sur demande

7569, sur demande

rue St-Hubert CR. 1084

A domicile

sur demande

7569, sur demande

rue St-Hubert CR. 1084

A domicile

sur demande

7569, sur demande

rue St-Hubert CR. 1084

A domicile

sur demande

7569, sur demande

rue St-Hubert CR. 1084

A domicile

sur demande

7569, sur demande

rue St-Hubert CR. 1084

A domicile

sur demande

7569, sur demande

rue St-Hubert CR. 1084

Heures d'affaires: du lundi au samedi inclus: 9 heures à 5 heures 30.

EATON

Spécial!

Paletots et casquettes

pour garçonnets!

PRIX SPECIAL EATON

10.50

Gabardine, mélange rayonne et nylon. Avec ourlets de 3 pouces au bas et 2 pouces aux manches permettant de faire des rallonges. Dos à godets et dos à empiècement pour les manteaux droits. Entièrement doublés de souple satin rayonné. Tons marine, sarcelle et gris ardoise. Tailles 4 à 12 ans. Avec casquette assortie.

VÊTEMENTS POUR GARÇONS (MT-232) AU DEUXIÈME, CHEZ EATON

T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL



Comment gagner le coeur d'une maman

Un de nos amis voulait envoyer à une jeune maman un cadeau vraiment utile pour sa fillette. Il reçut une lettre de remerciements bien plus chaleureuse qu'il ne s'y attendait: "Comment pourrais-je jamais vous remercier d'avoir ouvert ce compte d'épargne pour ma petite Lison! J'y ferai autant de dépôts que possible — et quel trésor ce sera pour elle, quand elle sera grande!" Vous constateriez, vous aussi, que dans bien des cas un livret d'épargne de La Banque

Canadienne de Commerce est un cadeau fort apprécié. Si vous ne l'avez pas fait encore, pourquoi ne pas vous en donner un à vous-même? Vous verrez combien un compte d'épargne encourage les économies... et elles s'accroissent de l'intérêt composé. Passez à notre succursale la plus proche et commencez dès aujourd'hui à mettre de l'argent de côté. Nous avons plus de 680 succursales où l'on s'empresse de vous aider.

POURQUOI NE PAS PROFITER DE NOS AUTRES SERVICES?

Par exemple:

- COMPTES COURANTS
- TRANSACTIONS
- BANQUES PAR LA POSTE
- PRÊTS POPULAIRES
- MARCHÉS DE BOURSE ET
- REMISES À L'ÉTRANGER
- COUPONS DE VÉRITÉ
- PRÊTS COMMERCIAUX
- LETTRES DE CRÉDIT
- PRÊTS HYPOTHÉCAIRES (LOI DE L'AMORTISSEMENT)
- PRÊTS POUR L'AMÉLIORATION DES MAISONS

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Problèmes de la vie ouvrière



A Sorel, le nombre des sans-travail atteint près de 50% du total de la main-d'œuvre. On comprend alors que le président du Conseil central des syndicats nationaux, M. Roland Salviat, (photo ci-contre) ait déclaré hier: "Il reste beaucoup à faire dans le combat contre l'insécurité ouvrière. Les conflits industriels ne sont que l'expression de ce malaise plus profond qui fait souffrir des milliers de familles. Nul ne saurait soutenir actuellement que la prospérité que nous payons de nos ressources naturelles est bien divisée". En arrière de M. Salviat, on reconnaît M. Jean Marchand, secrétaire général de la C.T.C.C.

Les travailleurs de Sorel manifestent contre le chômage

"Nos gouvernements sont en train de nous faire la démonstration que seuls les pays communistes ne souffrent pas du chômage. Comment se fait-il que les seuls hommes d'Etat qui semblent capables de régler ce problème soient des gens comme Hitler et Staline? Ça n'a pas de bon sens. Et qu'on ne vienne pas nous dire surtout que le chômage est la rançon qu'il nous faut payer pour conserver notre liberté. Il n'y a pas d'être humain moins libre que

le chômeur".

Voilà ce qu'a déclaré hier après-midi, à Sorel, M. Jean Marchand, secrétaire général de la CTC, au cours d'une assemblée de masse convoquée pour protester contre le chômage. M. Marchand a réclamé l'institution immédiate d'un Conseil économique et social, à Ottawa et dans chaque province, afin de ramener un peu d'ordre dans le régime économique.

"Il n'est pas normal qu'on laisse l'économie se développer au petit bonheur. Personne n'a jamais songé à laisser l'armée ou le service des postes par exemple entre les mains de l'entreprise privée. C'est trop essentiel; mais quand on en vient à parler de l'économie du pays on adopte la politique du laissez-faire. Evidemment les résultats sont désastreux.

"On ne peut pourtant permettre que des forces qui influencent si profondément la vie des familles continuent d'être maniées en secret par des gens qui n'ont à répondre à personne de leurs responsabilités."

Voilà pourquoi M. Marchand pense que les divers gouvernements devraient se réunir, en compagnie des associations d'employeurs et de travailleurs, pour essayer de démentir l'échec et chercher les remèdes les plus opportuns. Il a indiqué cependant qu'on pouvait en attendant avoir recours à des solutions secondaires en ce qui concerne le chômage. Il a parlé des travaux publics et surtout d'une exploitation plus rationnelle des richesses naturelles.

"On aurait dû établir des hauts fourneaux pour raffiner le fer dans l'Unagaw, ou encore on aurait pu les établir ici, à Sorel," a-t-il noté à titre d'exemples.

Parlant des bienfaits que pourrait apporter une saine politique

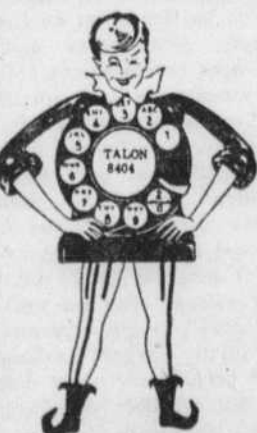
Avis de décès

FOREST. — A Montréal, le 13 mars 1955, à l'âge de 42 ans, est décédé Pierre U. Forest, propriétaire de De Forest, époux d'Isabelle Lamoureux. Les funérailles auront lieu mardi, le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires Bonnier, Ducloux, Bonnier, 3503, rue Papineau, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h. s. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Tout bon connaisseur exige...

LE COGNAC ALBERT ROBIN

LES PROPRIETAIRES DE CETTE MAISON SONT ETABLIS DANS LA REGION DE COGNAC DEPUIS PLUS DE 4 SIECLES.



Nous répondons
à vos appels
jour et nuit.

LE SERVICE D'APPELS TELEPHONIQUES LIMITEE

Offre aux usagers du téléphone

un service d'appels à des TAUX UNIFORMES dans tout le TERRITOIRE METROPOLITAIN

SERVICE de 12 heures.
7 a.m. à 7 p.m.
\$10 par mois, plus 10 cts
pour chaque appel
au delà de 150

SERVICE de 24 heures
\$15 par mois, plus 05 cts
pour chaque appel
au delà de 150

SERVICE REVEILLE-MATIN

pour \$3.00 par mois nous nous chargeons de vous réveiller à l'heure que vous désirez.

Service d'appels téléphoniques Limitée

163 rue Bellechasse - Montréal - TA. 8404

Cinq incendies font un mort, une blessée et des dommages

Cinq incendies ont fait rage dans Montréal et la banlieue au cours de la fin de semaine, faisant un mort et une blessée dans un état grave et jetant sur le pavé une famille de sept enfants. Les dommages matériels sont également très élevés.

Le plus récent de ces incendies s'est déclaré hier matin à Ste-Dorothée, où il a détruit un restaurant-épicerie de M. Roland Desrosiers, ainsi que le logement qu'il habitait avec sa famille de sept enfants et sa mère. Le feu débuta un peu avant 8 h. alors que M. Desrosiers et son épouse assistaient à la messe dominicale. Les flammes se sont propagées rapidement et la maison est une perte complète ainsi que le garage dont le camion n'a pu être retiré. M. Desrosiers s'est légèrement blessé à un pied en tentant de sauver divers articles. Les pompiers de Plaque-Laval et de Ste-Rose ont été appelés sur les lieux et ils ont travaillé quatre heures à contrôler jusqu'à vers 11 h. de l'avant-midi.

Mort dans le feu

M. André Demers, vendeur d'automobiles âgé de 37 ans, a été brûlé vif dans l'incendie qui a ravagé samedi matin le seul hôtel de Ste-Martin, municipalité située à une trentaine de milles au sud de Montréal, samedi matin. Malgré les efforts des pompiers volontaires de Ste-Martin, la maison de trois étages de M. Paul Jeannet a été complètement détruite par les flammes. Après cinq heures de travail, soit vers 3 h. de l'après-midi, le feu était sous contrôle et l'on a découvert dans les cendres le cadavre de M. Demers, qui était un pensionnaire régulier de l'hôtel.

Brûlée vive

Une quinquagénnaire, Mme E.

Delorimier, quoique brûlée vive dans son lit, a réussi à se dégager des flammes pour se trainer jusqu'à l'extérieur et appeler au secours, samedi soir. Le feu a pu être éteint en quelques secondes à l'arrivée des pompiers dans la chambre située au 3458 rue Henri-Julien, tandis que Mme Delorimier fut hospitalisée à Saint-Luc, où son état est considéré comme sérieux. C'est la propriétaire de la maison de chambres, Mme E. Hanzelka, qui a porté secours la première à la malheureuse.

Les deux autres incendies ont eu lieu samedi après-midi et samedi soir. Le premier a détruit l'arrière d'un immeuble de trois étages, coin Marie-Anne et Parthenais, causant de lourds dommages à l'épicerie T. Lacasse et à quatre logements. Personne n'a été blessé et il a fallu une heure de travail aux pompiers pour maîtriser les flammes qui avaient pris naissance dans un hangar.

Samedi soir, un magasin de la rue St-Hubert, situé entre Beau-bien et St-Zotique, le "Elco Furs & Furniture" a été sérieusement incendié par un incendie qui s'est déclaré à l'arrière. Les pompiers de quatre casernes ont dû travailler pendant une vingtaine de minutes avant de maîtriser le feu.

A LA FEDERATION

Les résultats de fin de semaine attendus anxieusement

A la fermeture des livres, samedi soir, au quartier général de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises, 445, rue St-François-Xavier, le total des souscriptions représentait 37 % de l'objectif minimum de \$150,000 avec des rentrées au montant global de \$55,418.

Ce chiffre accuse un retard de 3 % sur l'an dernier, et les dirigeants soulignent que le volume des rentrées devra se maintenir à un niveau élevé chaque jour d'ici la fin de clôture, lundi prochain, si l'on veut que la Fédération assure à ses trente-trois œuvres les fonds nécessaires au maintien de leurs services.

La sollicitation s'est poursuivie avec une ardeur redoublée dans tous les secteurs de la ville, en fin de semaine, et l'on espère que les résultats de cet effort contribueront à améliorer la situation d'ici deux jours.

Aperçu du travail des œuvres

"On a une meilleure idée de l'ampleur de la tâche qui incombe aux œuvres de la Fédération, quand on sait que l'an dernier elles ont vu en aide à près de 100,000 indigents, a déclaré le lieutenant Paul Trudeau, E.D., président général de l'association. Trois d'entre elles — la Société de service social aux familles, la Société de St-Vincent-de-Paul et la Société d'orientation et de réhabilitation sociale — ont secouru à elles seules 44,292 personnes. Les autres œuvres ont distribué du lait gratuitement à plus de 10,000 écoliers sous-alimentés. L'été dernier, les colonies de vacances subventionnées par la Fédération ont accueilli plus de 5,000 garçons et filles pauvres ou déshérités. Et il ne s'agit là que d'un tableau incomplet des services innumérables offerts à notre classe nécessiteuse par les œuvres grâce au produit de la dernière campagne."

Comparaison avec les autres fédérations

"Notre population est généralement, a continué M. Trudeau, Elle l'a prouvé à maintes reprises dans le passé. Mais, quand il s'agit de charité, personne ne peut dire qu'il a fait assez; il n'y a qu'une mesure pour tous: faire davantage. Selon les chiffres récents émis par le Conseil canadien du bien-être social, nous souscrivons, en moyenne, par tête, beaucoup plus que nos concitoyens d'une autre ville ou d'une autre religion. Cette moyenne est de \$6.06 pour la Fédération de Catholic Charities; de \$5.55 pour la Welfare Federation; de \$5.37 pour la Fédération de Jewish Community Services, et, enfin, de \$2.20 pour la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises. Voici des chiffres qui se passent de commentaires et qui doivent nous inciter à faire plus large que jamais la part du pauvre cette année."

Collège Saint-Denis

CENTRE PSYCHO-PEDAGOGIQUE

Affilié à

l'Université de Montréal

DIFFICULTES SCOLAIRES

Etudiants doués et surdoués

Examen psychologique

Service d'orientation

4152, rue Saint-Denis Montréal BE 6219

Double noyade dans un étang

Guelph, (PC) — Brian Stuart, âgé de six ans et son ami de huit ans, Harold Broderick, se sont noyés, samedi après-midi, lorsqu'ils ont percé la glace d'un étang de neuf pieds de profondeur. Le frère de Brian, David, âgé de huit ans, jouait au même endroit mais a pu se sauver et demander de l'aide. On a en vain pratiqué la respiration artificielle pendant une heure sur les deux enfants.

Garçons demandés

pour livraison à domicile
du journal Le "Devoir"
dans Outremont
Téléphoner BE. 3361, local 7



Le Comité des locataires des marchés publics tente par tous les moyens à sa disposition d'empêcher la disparition des marchés St-Jacques, St-Jean-Baptiste et St-Laurent. On voit ci-haut quatre membres de ce comité photographiés au cours d'une rencontre avec une trentaine de conseillers municipaux à qui on a exposé les vues des locataires. Ce sont, de gauche à droite: MM. Louis Thow, représentant du marché St-Laurent; Solly Urman, du marché St-Jean-Baptiste; Marcel Lamontagne, président du comité et représentant du marché St-Jacques, et Yvon Trudel, trésorier du comité.

"Il faut maintenir les marchés publics", affirme M. Lamontagne

La question sera débattue aujourd'hui au Conseil municipal

C'est aujourd'hui, au Conseil des générations dans ce municipal qui doit se décider le commerce. M. Lamontagne a noté particulièrement que les marchés publics ne sont pas créés avec leur apparition des centres commerciaux. Ils n'existeraient pas, qu'il faudrait les créer, dit-il. Combien de petits commerces se sont établis autour des marchés St-Jacques, St-Laurent et St-Jean-Baptiste. Si l'on faisait disparaître ces marchés pour les remplacer par des édifices devant loger des fonctionnaires, on ferait beaucoup de tort à tous ces petits commerces établis autour.

Si l'on fait disparaître le présent règlement de zone, on ouvre la porte aux grands magasins à succursales multiples qui viendront mener une concurrence effrénée à tous ces petits commerçants. M. Lamontagne note enfin que les autorités municipales, à l'heure même où l'on songe à construire un nouvel hôtel de ville afin de centraliser les services municipaux, font déjà de la décadence en ce qui est en jeu et que toute une trépassation, si dans quelques années la population est étroitesse, dit-il, on décide la construction de cet immense centre-ville.

Le comité des locataires des marchés a déjà demandé qu'une enquête soit menée par des experts sur le rôle économique et social des marchés. Les locataires sont convaincus qu'une telle enquête ne pourrait que conclure au maintien de ces marchés.

On s'attend aujourd'hui à une lutte au Conseil sur la question du zonage. La suppression des zones de commerce autour des marchés visés par le nouveau règlement amènerait, aux dires des locataires, une concurrence déloyale qui les forcerait, à brève échéance, à abandonner leur commerce à l'intérieur des marchés.

Le président du Comité des locataires de marchés publics, M. Marcel Lamontagne a déclaré hier que si la Ville faisait disparaître les zones, ce n'était qu'un moyen détourné de chasser les locataires actuels des marchés. Nous ne pouvons, dit-il, concurrencer avec des bouchers qui peuvent en même temps vendre de l'épicerie, de la bière, etc. En effet, dans les marchés publics, les bouchers sont strictement limités à la viande. Ils ne peuvent même pas vendre du poisson.

Le comité a déjà commencé la lutte en mettant un bon nombre de conseillers municipaux au courant du problème qui se pose. Mardi dernier, en effet, ils avaient réunis une trentaine de conseillers représentant les trois classes.

Tous les conseillers présents à cette réunion ont assuré les membres du comité de leur entier appui. Au cours de cette réunion, M. Lamontagne s'est efforcé de démontrer les droits acquis par les locataires des marchés publics dont certains font affaires dans ces marchés depuis plus de 45 ans. Des familles sont même établies

Noyé en tombant près d'un quai

Sarnia, (PC) — M. Shelby Scullion, assistant mécanicien âgé de 31 ans et résident de Buckingham, Qué., s'est noyé peu après minuit, hier matin. Il semble qu'il soit tombé entre un quai et son navire, le Imperial Simcoe, qui hivernait dans le port de Sarnia, en Ontario. Des sapeurs ont trouvé son corps 40 minutes plus tard.

municipal, que fera-t-on des marchés qu'on aura quelques années auparavant convertis en édifices publics?

Le président du comité des locataires de marchés publics, après avoir fait valoir que la décision de l'exécutif était très impopulaire, a affirmé que même les locataires des marchés non concernés, les commerçants qui font affaires dans le voisinage et les populations des quartiers où sont situés ces marchés, attendent avec anxiété la décision qui sera prise.

M. Lamontagne a demandé enfin aux conseillers de bien réfléchir avant de prendre leur décision en leur signifiant que c'est le sort d'une institution établie afin de centraliser les services municipaux, font déjà de la décadence en ce qui est en jeu et que toute une trépassation, si dans quelques années la population est étroitesse, dit-il, on décide la construction de cet immense centre-ville.

2 SPECTACLES AUJOURD'HUI !

(2 h. et 8 h. 40 P.M.)

La SEUL et UNIQUE FILM AVEC UNE NOUVELLE DIMENSION !
révélation
cinématographique
du
siècle !
SIEGES RESERVES MAINTENANT EN VENTE
Commandes postales promptement remplies.
Deux spectacles du jour, au vend., 2h. et 8h.40 — Sam. et Dim., 2 spectacles, 2h. et 8h.40 — Prix (taxes comprises) Matin \$1.75, 1.20, Sam. et Dim. \$2.00, 1.50 — Sam. et Dim., à 5h. et tous les soirs à 8h.40: \$2.40, 1.75
SPECTACLE ADDITIONNEL SAMEDI ET DIMANCHE A 5 h.

THIS IS CINERAMA

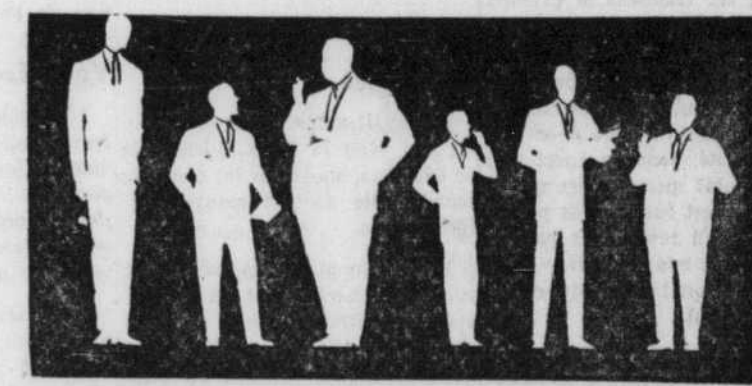
Procédé Technicolor

Vous ne pouvez le voir dans tout le Canada
QU'AU THEATRE IMPERIAL
1430 RUE BLEURY
Avenue 8-7102

THEATRE IMPERIAL
1430 RUE BLEURY
MONTREAL, Que.
Ci-joint
pour... siéges pour la représentation de... P.M. du...
Nom...
Adresse...
Ville... Prov...
S.V.P. ajouter enveloppe adressée à votre nom et affranchie

Vous n'êtes pas comme tout le monde !

C'est
pourquoi
le
vêtement
doit
être
fait
sur
mesures



Les Tailleurs Joly l'ont depuis longtemps compris. Leur politique est d'étudier soigneusement les besoins de chaque client individuellement et de ne lui présenter que des vêtements personnels et bien ajustés.

Confiez-nous donc le soin de vous vêtir selon toutes les règles de l'art, tout comme vous confiez votre santé à votre médecin de famille et non à un charlatan.

Rod. Joly,
Président.

Les Tailleurs Joly Inc.

251 EST, STE-CATHERINE

HA. 1171

"Le Devoir" est imprimé aux Nos 430-435, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-propiétaire. Directeur-gérant: Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulation et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press et à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): Canada (sauf Montréal et la banlieue): \$12.00; Montréal et banlieue: \$14.00; États-Unis et Commonwealth: \$16.00; Union postale: \$18.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): Canada: \$4.00; États-Unis et Union postale: \$5.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELAIR 3361*

LUNDI 21 MARS 1955

Sur le front ontarien

Les grandes manoeuvres du printemps

La période particulièrement dramatique de la lutte scolaire ontarienne est aujourd'hui chose du passé. Elle appartient à l'histoire, qui lui doit certaines des plus belles, des plus émouvantes pages qu'aient écrites les Canadiens français.

Elle a inscrit dans les mémoires fidèles des noms qu'on n'oubliera pas.

Mais, pour avoir perdu de sa violence, la bataille n'est pas finie, et personne ne le sait moins que les chefs de la minorité.

Ils n'ignorent pas, non plus, que ces périodes d'apparente accalmie recèlent parfois de graves menaces.

Les minorités françaises, un peu partout dans notre pays, sont condamnées à vivre dangereusement.

Elles n'ont pas le droit de désarmer; elles doivent constamment se tenir sur la défensive.

Nous pouvons regretter qu'il en soit ainsi et souhaiter que vienne rapidement le jour où la concorde et la paix régneront partout, de l'Atlantique au Pacifique.

Mais, d'ici là, il nous faut faire face aux réalités, et c'est pourquoi, chaque printemps, les Franco-Ontariens organisent leurs grandes manoeuvres.

Celles-ci se tiendront, comme d'habitude, à Ottawa, mais en des cadres qui différeront singulièrement de ceux de jadis.

Au fur et à mesure que se développaient les phases de la lutte scolaire, nos frères d'Outre-Atlantique ont dû mettre sur pied et maintenir des services de défense qui répondaient à leurs besoins les plus urgents.

L'Association canadienne-française d'éducation — l'Association, comme l'on dit simplement d'un bout à l'autre de la province —, surgie du grand congrès de 1910, est tout de suite devenue le centre nerveux de ce système de défense. De là sont partis les mots d'ordre essentiels, les indications tactiques nécessitées par les difficultés nouvelles. A l'Association et à ses filiales, aux énergies qu'elle a su mobiliser, sont dus pour une large part, les succès obtenus depuis 1910.

Elle ne s'endort point sur les lauriers accumulés depuis lors; elle ne se laisse point éblouir par ses succès anciens; elle se rend, au contraire, très nettement compte de la longueur du chemin qui lui reste à poursuivre et des obstacles qu'elle rencontrera en route.

C'est une dure vérité que lui rappelle, dans l'un de ses derniers congrès, l'homme qui a recueilli la lourde succession des chefs anciens, son président d'aujourd'hui, M. Gaston Vincent.

Aux grandes manoeuvres de cette année qui se tiendront du 11 au 16 avril, et que l'on désigne communément sous le nom de *Semaine française*, participeront, à des jours différents, avec les chefs généraux et régionaux de l'Association proprement dite, les représentants de l'Association de l'Enseignement français de l'Ontario, ceux des commissaires des écoles bilingues, du Conseil ontarien d'orientation populaire, de la Fédération des associations des parents et des instituteurs de langue française, des inspecteurs des écoles bilingues et des professeurs de l'Ecole normale bilingue d'Ottawa.

Il y aura, en plus, au cours de la *Semaine*, remise par l'Association d'éducation des diplômes du Mérite scolaire franco-ontarien, proclamation des lauréats du dix-huitième concours provincial de français, organisé sous les auspices du ministère provincial de l'Instruction publique. Cela suffirait à marquer le chemin parcouru dans le bon sens, durant ces dernières années.

Le mercredi, 13 avril, banquet de la solidarité française.

On voit par là quelle magnifique occasion la *Semaine* offre aux Franco-Ontariens d'échanger leurs observations, de faire le bilan de leurs travaux et de tracer des plans d'avenir.

Ceci, c'est le bon côté, qu'il ne faut, certes, pas oublier; mais il y a aussi un envers que l'on ne manquera sûrement point de souligner au cours des débats, et notamment la situation cruelle que fait aux écoles catholiques le régime de l'impôt scolaire.

C'est un point qui préoccupe depuis longtemps nos coreligionnaires ontariens et dont nous avons eu plus d'une fois l'occasion de parler.

Il faut, tout de même, espérer que nos voisins se décideront à mettre plus de justice dans leur législation scolaire.

Ils ont déjà fait, en ce sens, des progrès sérieux.

Pourquoi n'iraient-ils pas plus loin encore?

Omer HEROUX

Lettre de Washington

Les grands hommes ne voient pas si loin!

En marge des entretiens de Yalta par Henri Pierre

(Tous droits réservés pour le "Devoir" et le "Monde")

Washington. — Cédant à la pression de l'aile droite républicaine, Foster Dulles a donc autorisé, après une discussion animée avec les sénateurs Knowland et Bridges, la publication des documents controversés sur la conférence de Yalta. La décision était totalement inattendue, car jusqu'à la semaine dernière, le département d'Etat avait pris en considération l'avis du foreign official et surtout celui de Churchill, hostiles à la divulgation de ces textes. Ce n'est que lorsqu'il eut la conviction qu'un ou deux journalistes étaient déjà en leur possession que Foster Dulles se résigna à les rendre publics.

Il est vraisemblable que les historiens mettront en doute la valeur d'un document diplomatique qui comporte de nombreuses coupures, et même certains essais malheureux de "caviardage"; sous le noir de la plume ou du crayon, on peut aisément reconstituer les passages censurés.

On peut s'attendre également que les ultras du parti républicain (MacCarthy a déjà commencé à fulminer) protestent contre cette censure et cette troncature, en continuant de réclamer la publication intégrale des "vrais" documents. L'état-major du parti ne sera pas aussi exigeant et se contentera de ce qu'on lui offre pour faire de nouveau le procès de Roosevelt et de ses conseillers auxquels ils reprochent déjà d'avoir accepté le haut prix demandé par Staline pour entrer en guerre contre le Japon alors qu'il avait été informé auparavant des progrès réalisés dans la mise au point de la bombe atomique, prévue pour juillet. Enfin, ils accusent Roosevelt d'avoir poussé trop loin l'esprit de conciliation et le désir d'entente avec Staline au sujet de la Pologne. Les républicains estiment qu'ils ont là assez d'arguments pour changer le vote des électeurs d'origine polonaise dans les grandes villes.

Pas des prophètes

Les textes publiés ne comportent pas de révélations sensationnelles. Ils n'en restent pas moins intéressants dans la mesure où ils éclairent et soulignent les caractères de trois personnages illustres: Churchill, Staline et Roosevelt. Roosevelt, conciliant, disert, raconteur d'histoires et parfois naïf; Staline, souple, cauteux... Mais la conclusion la plus frappante qu'un lecteur moyen peut tirer de ces documents, c'est que les trois Grands n'étaient pas des surhommes, mais s'efforçaient tout bien que mal de résoudre les problèmes qui leur étaient soumis, souvent sans bien connaître le dossier. Les militaires n'étaient pas beaucoup plus "sûrs" que les civils; c'est ainsi qu'ils prévoyaient la fin de la guerre en Europe à la fin de 1945 et la défaite du Japon à une date très éloignée.

La conférence s'ouvrit dans une atmosphère amicale et détendue. On joua les hymnes anglais et américain, et, selon les archives de la Maison Blanche, "la troisième Internationale" (sic) Les Russes firent des cadeaux de vodka, de caviar et de vin à leurs invités et attribuèrent le beau temps inattendu au président en parlant du "Roosevelt Weather". Selon les archives de Bohlen, interprète à l'époque, Roosevelt au cours d'un premier entretien avec Staline lui déclara qu'à bord du bateau qui l'avait amené il avait pris un certain nombre de paris sur cette devinette: les Américains arriveront-ils à Manille avant que les Russes ne soient à Berlin? Staline l'assura que les Américains seraient certains à Manille plus vite, car on se battait fort sur l'Oder en ce moment.

Cinquante mille officiers allemands

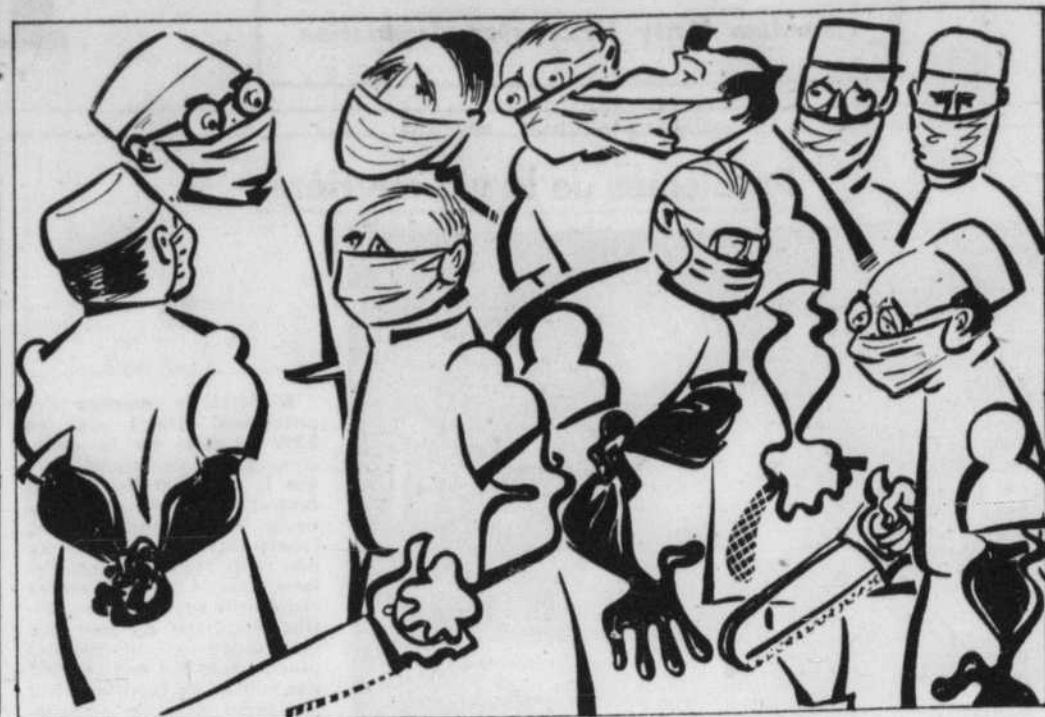
On parla alors de la pluie et du beau temps, puis quelques minutes plus tard, Roosevelt déclara qu'il avait été impressionné par les destructions commises par les Allemands en Crimée et qu'il se sentait plus impitoyable à leur égard que l'an dernier. Il espérait que le maréchal Staline "proposerait de nouveau un toast pour l'exécution de 50.000 officiers de l'armée allemande". Roosevelt demanda plus tard ce que Staline pensait de de Gaulle? "Une personne très compliquée", telles furent les réponses du maréchal. En fait, au cours de réunions suivantes, notamment celle du 5 février 1945, Staline sur l'attribution de Churchill aux propositions d'une zone à la France, parce que, disait-il, d'autres nations demanderaient également quelque chose; s'il souhaitait que la France soit une grande puissance, "il ne pouvait pas altérer la vérité qui est que la France a peu contribué à cette guerre et a ouvert la porte à l'ennemi". Churchill et Roosevelt soutinrent leur proposition non pas seulement parce qu'ils gardaient leur confiance dans le destin de la France mais parce qu'ils désiraient que la France jouât un rôle de garde et d'Etat tampon: aussi bien Roosevelt pensait à cette époque que les troupes américaines ne resteraient pas plus de deux ans en Europe...

Staline était contre l'attribution de réparations à la France, il la "représenta", mais souligna que la France avait huit divisions alors que les Polonais de Lublin en avaient trente, et les Yougoslaves douze.

Enfin, dans un mémorandum sur l'Allemagne, préparé par le Département du trésor le 19 janvier 1945, on lit: "Tout programme visant à faire de l'Allemagne un rempart contre la Russie et le communisme conduirait inévitablement à une troisième guerre mondiale".

Henri PIERRE

Pauvre Confédération



Les médecins-légistes convoqués à Ottawa

Lettre de Londres

La Grande-Bretagne est inquiète

De notre correspondant particulier Maurice de GRANDSELVE

Londres. — Il semble bien que la décision de la Grande-Bretagne de fabriquer la bombe à hydrogène n'ait pas fait une impression aussi profonde à l'étranger, et en particulier aux États-Unis, que l'avait escompté le gouvernement britannique. Le parlement de Westminster, malgré un débat plein de surprises, a finalement accepté avec docilité la décision capitale, comme du reste les autres aspects révolutionnaires du programme de réarmement. Et pourtant, il régnait dans l'ensemble du pays un sentiment indéfinissable de malaise, qui se reflète dans les organes de presse, dans les conversations privées, et même en chaire tant dans les églises catholiques que dans les temples protestants.

Il n'est pas aisé d'analyser ce sentiment. C'est peut-être que, pour la première fois, tous les Anglais ont conscience de leur impuissance, en tant que nation, devant l'effroyable menace que constitue pour l'humanité la guerre nucléaire. Non pas que ce danger se soit soudainement concrétisé; les milieux les mieux placés pour en juger estiment au contraire que le péril est moins proche aujourd'hui qu'il ne l'a été depuis plusieurs années.

Etrange sécurité

Mais si les risques d'une conflagration globale paraissent moindres, c'est pour une raison en elle-même angoissante. La peur du fléau atomique a un effet paralysant; elle rend inimaginable le déclenchement, même par les hommes du Kremlin, d'hostilités nucléaires générales qui entraîneraient inévitablement l'extinction de la civilisation. Evidemment une impression de sécurité, fondée non sur un relâchement de la tension internationale, mais sur la conviction que les deux grandes puissances qui ont en main des moyens de destruction si terribles, n'oseront jamais s'en servir, n'a rien de rassurant. Belle sécurité en effet! Ajoutons que cet état d'esprit est aggravé par la réalisation que le sort du monde ne dépend plus de ce que peut faire ou ne pas faire la Grande-Bretagne, et l'on comprendra peut-être le malaise britannique.

Sombres perspectives

Il est certain que la nouvelle série d'essais atomiques qui a lieu dans le désert du Nevada d'une part, et de l'autre le grand débat de l'autre semaine sur la défense nationale, ont contribué à faire apparaître la situation telle qu'elle est à une opinion publique toujours lente à s'éveiller. Les journaux sont d'accord pour reconnaître que ce débat a pourtant fait du bien parce qu'il a remplacé par des certitudes des suppositions plus

ou moins chimériques. N'empêche que la vérité est peu savoureuse. D'abord le vaste programme de défense de sir Winston Churchill n'existe que sur le papier. La Grande-Bretagne n'a pas encore une seule bombe à hydrogène, tandis que les États-Unis et l'Union soviétique en possèdent des stocks. Ensuite les autres engins thermonucléaires, les bombardiers à grand rayon d'action, les projectiles télégués, le perfectionnement des centres de recherches atomiques et les nouvelles mesures de défense passive ne sont qu'à l'état de projets. Chacun de ces grands programmes nécessitera des crédits croissants dans quelques années et comment trouveront-ils les sommes indispensables? Le gouvernement n'a rien dit au sujet du financement de l'armement moderne. Tous les milieux politiques, à l'exception des socialistes d'extrême-gauche — et aussi naturellement des communistes — sont profondément déçus par l'absence de toute déclaration ministérielle rassurante qui aurait pu faire prévoir une coopération plus étroite entre la Grande-Bretagne et l'Amérique. Du point de vue purement pratique ce manque de coopération entraînera forcément un énorme gaspillage d'argent et de ressources; psychologiquement il est inquiétant car il témoigne d'une désunion anglo-saxonne.

Des conversations entre l'Est et l'Ouest

Bien que le parti travailliste ait approuvé la politique gouvernementale fondée sur le découragement de l'agression au moyen de la bombe à hydrogène, les milieux de l'opposition reprochent au premier ministre de négliger les moyens diplomatiques, tandis que certains conservateurs estiment que sir Anthony Eden fait fausse route en recherchant à tout prix les

favoris des pays asiatiques nationalistes aux dépens des relations cordiales avec M. Dulles. Le *Daily Herald*, organe officiel du Labour Party, considère la bombe à hydrogène comme l'arme du dernier ressort, à employer seulement si l'Angleterre est jamais directement menacée d'esclavage. Le journal redoute une application erronée de la politique de défense au moyen d'engins susceptibles de décourager l'agresseur, et il insiste pour que cet aspect du problème, tout au moins, fasse l'objet d'entretiens immédiats entre l'Est et l'Ouest. Le parti travailliste parlementaire est allé plus loin en déposant sur le bureau de la Chambre des Communes une motion en faveur d'une réunion entre sir Winston Churchill, le président Eisenhower et le maréchal Berling sur le désarmement général.

Les conservateurs préfèrent les moyens forts

Les conservateurs eux-mêmes ne sont pas entièrement satisfaits de la diplomatie britannique. Son rôle actuel est difficile et unique puisqu'il consiste à assurer la liaison entre deux blocs de pays non-communistes: les puissances de l'Atlantique et les nations libres afro-asiatiques. Cette mission n'est pas sans dangers car si l'attitude britannique au sujet de Formose est indecise c'est principalement par souci de ne pas contrarier M. Nehrou, avec l'aide duquel la Grande-Bretagne veut gagner les sympathies des pays libres d'Asie. La valeur pratique de cette politique est problématique. Que donnera-t-elle, par exemple, en Indochine, seul territoire où l'opinion asiatique libre aura sous peu l'occasion de s'exprimer? La Grande-Bretagne et la France demeurent impuissantes pendant que le Vietnam prépare son entrée dans le camp communiste. Certains milieux conservateurs opposent à ces tergiversations la hardiesse du nouveau plan stratégique américain en Extrême-Orient. Le grand journal conservateur *Daily Telegraph* compare ce plan à un point de feu des forces américaines dans cette région constituent la paume. Ces forces comprennent 400 navires de guerre, 650.000 soldats et marins et 30 escadrons de chasse, c'est SEATO, qui théoriquement assure aux États-Unis la participation des alliés occidentaux. Puis il y a les autres doigts: les 300.000 hommes de troupes nationalistes à Formose, les 20 divisions sud-coréennes, enfin, le potentiel de force du Japon, lequel pour le moment ne peut reprendre que le petit doigt. Evidemment il existe des difficultés mais, dit le *Daily Telegraph*, les Américains ont les moyens nécessaires pour dorer la pilule.

Maurice de GRANDSELVE

L'ACTUALITÉ

Un phénomène de "tête dure"

Chez nous au Saguenay on disait autrefois d'un enfant qui apprend difficilement à l'école: "Il a la tête dure pour apprendre"; et par contre, de celui qui réussissait sans effort: "Il a la tête tendre, il apprend ce qu'il veut".

Ce n'est pas aujourd'hui que chez nous au Canada nous nous heurtons à des compatriotes de longue enclume qui ont "la tête dure". — Ils ont peut-être la "tête tendre" pour "apprendre ce qu'ils veulent", mais ils ne veulent pas apprendre ce que leurs concitoyens de langue française sont canadiens autant qu'eux et depuis plus longtemps.

C'est malheureux, et leur étroitesse de vue et de sentiments détruit à mesure le résultat des efforts généreux que les autres font pour amener la compréhension et la fraternité entre les groupes constitutifs de la nation; leur mesquinerie déloyale nous oblige à réclamer sans cesse le respect d'un droit pourtant bien clair, naturellement et constitutionnellement. Ça va-t-il finir par finir?

Je trouve dans un journal d'il y a 75 ans, Le Canadien

du 10 février 1880, une note qui serait d'actualité en 1955, qui cadre bien avec les fières revendications qu'un des nôtres, M. Fernand Girard, député du comté de Lapointe, formulait à la Chambre des Communes le 27 janvier dernier.

A la suite d'un article sur "Le chemin de fer du lac Saint-Jean", alors en projet (et qui comptait une large part de capital et trois directeurs, dont le vice-président, canadiens-français), le journal ajoutait en post-scriptum:

"Depuis que l'article précédent est écrit, nous avons reçu du bureau de direction de la compagnie, par l'entremise de son secrétaire, un petit billet en anglais dont voici la traduction:

"Veuillez publier le rapport annuel des directeurs du chemin de fer du lac Saint-Jean qui a paru dans le *Chronicle* du 6 du courant".

"Nous avons déjà fait remarquer à qui de droit que ce n'est pas ainsi que l'on doit s'adresser aux journaux lorsqu'on demande des faveurs.

Nous renouvelons cet avertissement.

"De plus, nous prions le bureau de direction de la compagnie de croire que la presse française de Québec a droit à certains égards. Le moins qu'on pouvait faire c'était de nous communiquer ce rapport en français. Il nous semble que l'élément français dans cette partie de la province est assez important pour qu'une compagnie comme celle du chemin de fer du lac Saint-Jean en tienne compte. Nous osons espérer que nous ne serons pas obligés de revenir sur cette question.

"Les remarques ci-dessus s'appliquent également à d'autres institutions qui nous demandent souvent de publier gratuitement des rapports que nous sommes obligés de traduire".

Cet écho d'il y a 75 ans fait voir qu'avec ceux qui ont "la tête dure", ou qui "apprennent ce qu'ils veulent" seulement, c'est parfois long avant d'obtenir des résultats satisfaisants. Mais rappelons-nous que "la victoire est à celui qui veut le plus longtemps", disait le maréchal Foch, et tenons; elle s'en vient.

Roger CHARLAIS

BLOCS-NOTES

On a tué mon frère Richard

Le nationalisme canadien-français paraît s'être réfugié dans le hockey. La foule qui clamait sa colère jeudi soir dernier n'était pas animée seulement par le goût du sport ou le sentiment d'une injustice commise contre son idole. C'était un peuple frustré, qui protestait contre le sort. Le sort s'appelait, jeudi, M. Campbell; mais celui-ci incarnait tous les adversaires réels ou imaginaires que ce petit peuple rencontre.

De même que Maurice Richard est devenu un héros national. Sans doute, tous les amateurs de hockey, quelle que soit leur nationalité, admirent le jeu de Richard, son courage et l'extraordinaire sûreté de ses réflexes. Parmi ceux qu'enrageait la décision de M. Campbell, il y avait certainement des anglophones. Mais pour ce petit peuple, au Canada français, Maurice Richard est une sorte de revanche (on les prend où l'on peut). Il est vraiment le premier dans son ordre, il allait le prouver encore une fois cette année. Un peu de l'adoration étonnée et farouche qui entourait Laurier se concentre sur lui: mais avec plus de familiarité, dans un sport plus simple et plus spectaculaire que la politique. C'est comme des petites gens qui n'en reviennent pas du fils qu'ils ont mis au monde et de la carrière qu'il poursuit et du bruit qu'il fait...

Or, voici surgir M. Campbell pour arrêter cet élan. On prive les Canadiens français de Maurice Richard. On brise l'élan de Maurice Richard qui allait établir plus clairement sa supériorité. Et cet "on" parle anglais, cet "on" décide en vitesse contre le héros, provoque, excite. Alors il va voir. On est soudain fatigué d'avoir toujours eu des maîtres, d'avoir longtemps plié l'échine. M. Campbell va voir. On n'a pas tous les jours le mauvais sort entre les mains; on ne peut pas tous les jours torse le cou à la malchance...

Les sentiments qui animaient la foule, jeudi soir, étaient assurément confus. Mais est-ce beaucoup se tromper que d'y reconnaître de vieux sentiments toujours jeunes, dais reçus une ovation. Il parla toujours vibrants: ceux auxquels

verve qui lui conquiert tout le monde. Il dénonça, comme les autres, ceux qu'on appelait "les deux-cents de Toronto", accusés de mener le pays. Là-dessus quatre ou cinq voix, dans l'auditoire, accusèrent "les maudits juifs".

L'orateur se recueillit un instant. Puis il fit front. "Non, mes amis, mes frères, leur dit-il, il ne faut pas obéir à des préjugés. Ce sont les Deux-Cents de Toronto? des chrétiens. Vous ne résoudrez rien en criant *maudit Juif*..." Il poursuivit ainsi quelques minutes, amical mais ferme. On se demandait comment la foule allait réagir. Or, dès qu'elle en eut la chance, elle se mit à applaudir: un applaudissement crépitant, assourdissant, toutes les mains qui battent et donnent une impression d'unité parfaite. La salle, et la foule répandue à l'extérieur, acclamait frénétiquement une dénonciation de l'antisémitisme...

Volte-face

L'assemblée terminée, la foule resta quelques moments près du marché Jean-Talon, comme en disposition. Ces gens-là n'avaient pas le goût d'aller se coucher. Ils se sentaient encore vibrants, ils ne voulaient pas se séparer.

Quelques meneurs, surgis d'on ne sait où, se présentèrent et encadrèrent la foule. Un ordre de marche, et l'épaisse colonne s'avance jusqu'à la rue Saint-Laurent, qu'elle se mit à descendre. Elle chantait "A bas la conscription", sur l'air du *God Save the King*. Puis des injures isolées surgirent, dont les Juifs faisaient les frais. Elles s'emparent de la foule, qui bientôt les répète. Plus on marchait et criait, plus on s'excitait. Et bientôt, savez-vous ce qui arriva? Cette foule, qui venait unanimement d'exécuter l'antisémitisme, se mit à jeter des pierres sur les vitrines des magasins juifs ou supposés tels.

Parmi ceux qui me lisent ce matin, il y a peut-être des hommes qui participèrent à ce vandalisme, et se demandent pourquoi ils l'ont fait.

André L.

Les prédications du Carême à Notre-Dame et au Gesù

L'amour est avant tout social R. P. P. Perret, O.P.

L'amour, de sa nature, est ordonné à la vie. Aimer, c'est communiquer la vie, épanouir, rendre heureuse la vie de l'être aimé, c'est se donner soi-même, généreusement. L'Incarnation du Fils de Dieu manifeste de la façon la plus éminente cette exigence essentielle de l'amour. Pourquoi le Christ est-il venu parmi les hommes? C'est, comme il l'a dit, "pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance". Son amour l'a poussé jusqu'à donner sa vie pour eux. Tous les hommes, à leur tour, sont appelés à donner la vie, soit la vie du corps, par une fécondité charnelle, soit la vie de l'âme, par une fécondité spirituelle. Pour consacrer cette exigence de fécondité de l'amour dans la société humaine, Notre-Seigneur Jésus-Christ a spécialement institué deux sacrements de son Eglise: le Mariage et l'Ordre.

Le sacrement de l'amour humain
L'amour de l'homme et de la femme, selon le plan du Créateur, possède une valeur sacrée qui confère au mariage, dès son origine, un caractère d'unité et d'indissolubilité. Adam, en présence d'Eve, s'est écrié, sous l'inspiration de Dieu: "Voici l'os de mes os et la chair de ma chair. L'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à son épouse et ils seront deux dans une seule chair". Telle est la loi des conjoints: ils seront deux, et pas davantage; ils seront deux jusqu'à ne plus former qu'une seule chair et, comme la mort seule est capable de dissoudre l'unité de la chair, la mort seule sera capable de dissoudre l'union conjugale, pierre angulaire du foyer, de la famille et de la civilisation.

Grandeur du mariage

En s'incarnant, Dieu a élevé le mariage à la dignité d'un sacrement, ce qui veut dire qu'il en a fait une source de grâces, pour la sanctification des époux et, plus, le signe d'une réalité supérieure, à savoir: l'union du Christ et de son Eglise. Saint Paul insiste sur la grandeur de ce sacrement, en raison du mystère qu'il signifie: "Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé son Eglise. Femmes, soyez soumises au Christ, comme l'Eglise est soumise au Christ". Est-il transfiguration plus sublime des rapports d'époux que cette assimilation au Christ et à l'Eglise? Combien une femme s'en trouve relevée dans sa condition et trouve digne d'un saint respect.

Double fécondité

Le mariage a pour fin première la transmission de la vie. "Croisez et multipliez-vous et remplissez la terre". C'est le commandement donné par Dieu au couple humain, qu'il a voulu associer à son oeuvre de Créateur et qu'il a voulu associer à son oeuvre de Rédempteur. Mais la fécondité du sacrement ne s'arrête pas au plan physique: elle s'étend au plan surnaturel, selon la loi suprême de l'amour. Les époux doivent s'élever ensemble vers les sommets de la charité, où leur vocation les appelle, et remplir ensemble, au service de leurs enfants, les saintes obligations que leur impose leur qualité d'éducateurs, pour orienter ces petites âmes vers Dieu et les enrichir de la vie divine.

Profanations du mariage
Dans notre siècle enchevêtré par le matérialisme, que d'attentats se commettent contre la sainteté du mariage! La voix du Pape s'est fait entendre pour réaffirmer les droits de Dieu, trop méconnus, et pour condamner les excès qui se multiplient de nos jours: adultères, fornications, divorces, pratiques anticonceptionnelles, ma-

noeuvres abortives, infanticides, abandon des enfants, défaut d'éducation chrétienne, autant de crimes qui attirent les châtiments de Dieu, détruisent les assises de la famille et mettent en péril notre civilisation.

Le sacrement de la fécondité surnaturelle

Le Christ, avant de quitter la terre, a voulu prolonger, en faveur des hommes, les bienfaits de la Rédemption par l'institution du sacrement, qui continue de répandre sur le monde l'abondance des grâces surnaturelles. Le sacrement de l'Ordre fait du prêtre un donateur de vie divine. Le prêtre est "un autre Christ" dans la société. Il enseigne la vérité révélée, nourrit les âmes du pain de la parole de Dieu. Il distribue les sacrements, offrant chaque jour le saint sacrifice de la messe, accomplissant les gestes sacrés qui réconcilient les hommes avec Dieu. Il régit le troupeau du Seigneur, ramène au bercail les brebis égarées. Il remplit toutes les fonctions saintes au nom du Christ, avec l'autorité conférée par le Rédempteur, qui a fait passer les hommes de la mort à la vie, de la perdition au salut. Le prêtre a renoncé à transmettre la vie par une paternité charnelle, mais il la transmet par une paternité spirituelle d'autant plus féconde que son sacrifice imite davantage celui du Christ.

La participation des laïcs au sacrement

Tous les chrétiens sont appelés à s'unir au sacerdoce pour collaborer à l'oeuvre du salut des âmes. L'apôtre saint Pierre disait aux premiers chrétiens: "Vous êtes une race choisie, un sacerdoce royal, un peuple saint, une nation sainte, pour que vous prêchiez l'amour de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière". Le Pape fait un devoir aux fidèles de s'engager dans les rangs de l'Action catholique, qu'il a définie "la participation du laïc à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise". Le manque de prêtres, l'impossibilité pour eux de pénétrer dans tous les milieux, obligent les catholiques à s'associer étroitement à leurs pasteurs, légitimes afin de travailler, sous leur conduite, à la rechristianisation de la société. Que ce devoir urgent soit compris de tous et que la charité des apôtres brûle nos coeurs du désir de communiquer au monde entier la vie du Verbe incarné!

Le purgatoire existe vraiment R. P. M. Marcolle, S.J.

L'existence du Purgatoire est un dogme de foi qu'on ne peut négliger en parlant des fins dernières de l'homme. Il a fait couler trop d'encre et suscité trop de controverses. Il intéresse trop vivement notre esprit et notre coeur, que la rigueur de l'alternative entre le Ciel et l'Enfer, sans rien dans l'entre-deux pour la mitiger, laisse inquiets et accablés. Je vous avouerai pourtant qu'en abordant ce sujet, on ne peut se défendre d'éprouver un malaise. La piété populaire, brochant sur le thème du Purgatoire, a très souvent greffé sur les données dogmatiques les plus sûres et les conclusions de la théologie les plus raisonnables, des considérations absurdes, extravagantes, des opinions bisonnées, qui offensent et corrompent la croyance, et se situent, en somme, beaucoup plus près de la superstition que de la foi.

C'est sans aucun doute pour prémunir le peuple chrétien contre une exploitation massive de sa

L'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la foi
308 est, rue Ste-Catherine
Montréal
HA. 3665

L'Oeuvre accueille en tout temps de l'année les dons que l'on veut bien lui envoyer

HOPITAL MICHAUD

DRUMMONDVILLE

Vous sentez-vous la tête lourde et vous portez-vous mal parce que vous avez besoin d'un régulateur médicamenteux?

FAITES COMME DES MILLIONS DE GENS! Mâchez "FEEN-A-MINT"

Pourquoi ne pas demander FEEN-A-MINT chez votre pharmacien aujourd'hui? Ce régulateur nouveau qui se mâche est agréable à prendre... son action est sûre... et complète. Pourtant, FEEN-A-MINT est doux... il est aussi doux pour les jeunes enfants. FEEN-A-MINT est recouvert de sucre et il offre une fraîche saveur de menthe. Vous n'aurez jamais besoin de prier vos enfants pour leur faire prendre FEEN-A-MINT. Vous ne serez pas obligé de vous forcer à avaler des pilules amères au goût. Vous découvrirez... comme des millions d'autres l'ont fait... que FEEN-A-MINT est sûr, efficace et agréable à mâcher. FEEN-A-MINT s'obtient facilement à la pharmacie du coin. Donc... la prochaine fois que vous éprouverez le besoin d'un régulateur médicamenteux... mâchez FEEN-A-MINT. Faites comme vos amis et vos voisins... comme des millions de gens... mâchez FEEN-A-MINT... et retrouvez votre entrain!

FEEN-A-MINT
CHIFFRE (LAXATIVE A MÂCHER)

crédulité, que le Concile de Trente, dans son décret sur le Purgatoire, a pros crit tout le brie-à-brac d'opinions saugrenues et d'images de foire dont s'était repue trop longtemps la dévotion des fidèles. Malheureusement, il en est resté quelque chose, je ne dis pas dans l'enseignement courant et la prédication commune, mais dans les attitudes religieuses instinctives, héritées d'une tradition louche et de grossiers préjugés. Il importe donc, ici plus qu'ailleurs, de débarrasser la croyance des scories qui l'alourdissent, de dépouiller la vérité revêlée des oripeaux de théâtre dont on l'affuble, et qui la rendent méconnaissable et ridicule.

Existence du Purgatoire

L'Eglise enseigne que le Purgatoire existe. Cette affirmation s'appuie sur l'Ecriture et sur une très longue tradition. Mais au fond, peu importe. L'Eglise a parlé, c'est assez. Il s'agit plutôt de chercher à comprendre pourquoi le Purgatoire existe, à quelle exigence de notre raison, à quel besoin de notre coeur il doit répondre.

Réfléchissons un peu, c'est facile.

Tout d'abord, il est juste que l'âme sainte, sans aucun péché, reçoive sans délai la récompense éternelle due à ses mérites. Donc, elle la recevra. Il est juste aussi que l'âme pécheresse, enracinée et fixée dans le mal par l'impenitence finale, soit précipitée tout de suite dans l'abîme et punie d'un châtiment sans fin. Donc, elle le sera. Mais à mi-chemin entre la sainteté parfaite et la parfaite perversité, il y a des légions d'âmes pour qui le péché n'a pas été un retournement de tout l'être contre Dieu, une apostasie du Bien suprême, une adhésion au mal entier et définitive. Ames faibles, molles, velléitaires, à la fois victimes et coupables, qui ont, somme toute, pris le parti de Dieu contre leurs passions, le monde et le diable, mais sans énergie ni persévérance. Elles ont ébauché des gestes de pénitence; et sans des cendre jusqu'à la racine du mal pour l'extirper, elles ont fourni du moins quelques efforts pour enrayer la croissance. Jamais elles ne se sont données à Dieu totalement et sans retour; mais jamais non plus, comme dit le Rituel des défunts, "elles n'ont renié le Père, le Fils et l'Esprit-Saint". Bref, elles sont trop bonnes pour l'Enfer,

mais trop mauvaises pour le Ciel. Celui qui "ne brise point le roseau froissé, qui n'éteint pas la mèche qui fume encore", rejettera-t-il pour jamais aux "ténèbres extérieures" l'âme où brille encore "jusqu'à la cendre une étincelle de divinité"? Mais Celui qui a dit que "rien d'impur n'entrera dans le Royaume des cieux", en ouvrant-il les portes toutes grandes aux chrétiens médiocres, aux convertis de la dernière heure, que leurs petites vertus et leurs petites pénitences n'ont pas lavées, rincées et nettoyées à fond de toutes leurs souillures?

Il est donc nécessaire qu'entre le Ciel et l'Enfer il existe un lieu moyen qu'entre le bonheur total des élus et le malheur total des damnés il y ait un état intermédiaire, où l'âme, demi-sainte et demi-pénitente, soit obligée d'attendre la gloire et de continuer dans la douleur l'oeuvre de purification que la pénitence n'a pas eue le temps d'achever sur la terre. Ce lieu moyen, cet état intermédiaire, l'Eglise l'appelle le Purgatoire.

Les peines du purgatoire

Il n'est pas de foi qu'il y ait dans le Purgatoire du feu et des flammes. Certes, on peut le penser, et la tradition la plus forte, il faut l'admettre, incline dans ce sens. Mais on a le droit aussi de penser le contraire, et d'avantage encore celui de repousser l'idée irritante que le feu du Purgatoire, s'il existe, est identique au feu de l'Enfer en tout point, sauf la durée. Il n'est pas de foi, non plus, que le Purgatoire soit une vaste organisation de torture, une espèce de camp de concentration pour la terre, où le Dieu de Miséricorde exhiberait sa virtuosité de tortionnaire, en s'acharnant contre des âmes qu'il se prépare à admettre dans la compagnie des Trois Personnes, des anges et des élus.

A bien y réfléchir, on inclinerait même facilement à penser qu'au milieu de leurs souffrances, les âmes du Purgatoire goûtent de très grandes joies. La certitude d'atteindre un jour le terme de leurs peines, la conscience de mourir lentement au grand soleil du repentir et de l'amour, de se rapprocher sans cesse de la pureté et de la sainteté requises, la douceur de se soumettre enfin et d'obéir, de s'abandonner sans résistance à l'étreinte de Dieu, de se jeter en quelque sorte dans les bras du Christ, de se blottir en son sein.

de reposer sur son épaule comme la brebis retrouvée, tout cela procure sans doute aux âmes dolentes que Dieu éprouve une satisfaction plus profonde, plus savoureuse, plus vivement ressentie, que les tourments intimes auxquels elles sont soumises.

Nos liens avec les morts

Nous avons beau faire, nos morts sont encore avec nous, près de nous, au milieu de nous. Tous nos liens avec eux n'ont pas été rompus. Ils nous entourent, ils nous assiegent, ils nous habitent; nous les avons dans la peau. Si nous les chassons le jour, ils reviennent la nuit peupler nos rêves. Aux heures difficiles, c'est à eux bien souvent, à notre insu, que nous avons recours. Quand nous agissons bien, ils nous approuvent; quand nous agissons mal, ils nous blâment. Leurs attitudes, leurs jugements, leurs paroles d'antan continuent, bon gré mal gré, à influencer notre vie. Toutes ces légendes qu'on raconte et ces fantômes qu'on évoque, si absurdes et grotesques qu'on doive les juger, ont du moins le mérite de nous ramener aux sources de l'instinct humain très profond et très sûr, qui relie les vivants au royaume des morts.

Les messes pour les défunts

Parmi toutes les oeuvres qui soulagent les morts, il en est une, dit l'Eglise, dont l'efficacité est souveraine: c'est le Saint Sacrifice de la Messe. Les prières de l'homme sont toujours boiteuses; ses expiations, toujours timides. Mais la prière et l'expiation de l'homme, Dieu ont toutes-puissances, au ciel, sur la terre, et jusque dans les enfers. Ce n'est pas en vain que le Christ a souffert, qu'il a versé tout son sang pour le salut du monde.

CROISIERE

S/S AROSA STAR

6 AU 17 JUIL

NEW-YORK

CABINE — REPAS
CLUBS — GUIDE
J.R. PINARD, BA. BSB.
AGENCE DE VOYAGES

TOURISME & TRAVAIL
335 St-Joseph E.
26629 QUEBEC 71340

Or ce sang qui coula jadis sur le Calvaire, pour le rachat de tous, il coule encore à la Messe, dans le calice; il coulera pour vos morts, si vous le désirez. C'est le sang du salut dans le calice du salut. C'est le sang du Juste, que Judas a livré et que les anges de l'autel recueillent comme une rosée du ciel, pour le répandre sur la terre et jusque dans le royaume de la mort.

Terre, terre, bois le sang du Juste! Et que les morts touchés par ce sang se réveillent, et qu'ils entrent, portés par ce sang, portés par ce fleuve de sang, qu'ils entrent comme de grands navires, comme de grands navires lavés par l'eau de la mer, qu'ils entrent lavés par le sang de Jésus, qu'ils entrent comme de grands navires dans le Paradis éternel!

En vente chez votre épicière

LIVRAISON PARTOUT

VE-4311

★ Prix spéciaux
★ Service rapide

Aux Hôpitaux — Institutions Communales

Les Produits "Vita Yogurt" Lité

10714A boul. Pie-IX

TOUJOURS FRAIS

SERVICE JOUR ET NUIT

Prescriptions

Qualité
Exactitude

Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cailliettes et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels.

PHARMACIE MONTREAL

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

HA.7251

Votre toilette de Pâques serait vraiment incomplète sans une

Petite Fourrure

oui, en effet, une cape, une étole, une jaquette rehausseraient de beaucoup votre costume printanier

à prix égal Desjardins vend meilleur marché

Conditions faciles de paiement "Desjardins"

ENTREPOSAGE \$1,350. OFFERTS EN PRIX

Et divisés comme suit:

1er PRIX: un chèque de \$1000
2e PRIX: un chèque de \$250
3e PRIX: un chèque de \$100

Tout ce que vous avez à faire est de nous confier en entreposage vos fourrures. Elles seront bien protégées par des méthodes ultra-modernes et vous pouvez gagner un montant d'argent substantiel.

SIGNEZ SANS TARDER

BE. 3711

et notre livreur ira chercher vos fourrures

DESJARDINS
Chas. Desjardins & Cie. Ltee

1170, RUE SAINT-DENIS
(Stationnement Gratuit sur la rue Christin)
1194 OUEST, SHERBROOKE
(Stationnement à l'arrière du magasin)

Un placement d'avenir

Beaucoup de foyers manquent du nécessaire. Il leur faut du chauffage, des vêtements, de la nourriture, des soins médicaux, un réconfort moral. Aider nos familles indigentes, c'est observer le grand commandement de la charité chrétienne. Secourir nos familles pauvres, c'est fournir aux parents nécessiteux les moyens de procurer à leurs enfants les soins et l'éducation qui en feront des citoyens utiles. Remplissons un devoir social, pratiquons la charité, aidons nos pauvres. Qui donne aux pauvres prête à Dieu. Qui partage avec la Fédération fait un placement d'avenir.

PARTAGEONS AVEC LA Fédération

DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANÇAISES

OBJECTIF: \$1,500,000
DU 13 AU 28 MARS

Nomination au poste de secrétaire adjoint

M. William A. Dyson vient d'être désigné au poste de secrétaire adjoint de la Division des Caisse de bienfaisance et des Conseils des oeuvres du Conseil canadien du bien-être social, vient d'annoncer M. R. E. G. Davis, directeur général du Conseil.



M. WILLIAM A. DYSON

M. Dyson entrera en fonction le 21 mars prochain; il possède une formation et une expérience de haut calibre. Diplômé du Collège Loyola (1950), il obtint deux ans plus tard le titre de maître en service social de l'Ecole de service social, Université de Montréal. Ses stages d'étudiant en service social l'ont amené à se consacrer auprès des jeunes délinquants, des clubs pour les jeunes, des camps, ainsi qu'au service social familial, médical et psychiatrique. Depuis deux ans, il détenait le poste d'adjoint à la direction à la Fédération of Catholic Charities, de Montréal.

Originaire de Montréal, M. Dyson est polyglotte; à cet effet, ses services seront particulièrement utiles aux membres d'expression française du Conseil.

CLINIQUE DE L'ECOLE DES PARENTS DE MONTREAL

LES CORRESPONDANTS ECRIVENT A MAMAN EPUISEE

La lettre de cette maman qui nous décrivait le triste état de santé ou la mettait de récentes maternités à la suite desquelles elle n'avait pu obtenir d'aide familiale a suscité les lettres suivantes. Puisse-t-elle trouver en elles sympathie et encouragement.

"J'ai lu avec intérêt la lecture de 'maman épuisée'. Mon épouse a été et est encore dans la même situation qu'elle. Nous avons eu six enfants en moins de dix ans. Nous demeurons à Montréal dans un cinq pièces au deuxième étage. Comme pour maman épuisée le médecin prescrit le repos à mon épouse. Nous avons fait ce que vous avez recommandé. J'ai contribué davantage au travail domestique. Les lavages ont été et sont encore envoyés au dehors. Mon épouse ne fait aucune couture si ce n'est le raccommodage. Quant au ménage nous nous en tenons au minimum. Nous nous confions à la Providence. Cette situation dure depuis plusieurs années. Nos enfants sont resplendissants de santé. Ceux qui fréquentent l'école réussissent bien. La Providence nous a comblés en nous fournissant l'occasion d'acquiescer une maison bien à nous, ce que nous n'espérons pas avant plusieurs années.

Je dois vous dire aussi que chaque naissance et chaque épreuve nous a rapprochés davantage. Après treize ans de vie conjugale nous nous aimons plus que jamais. Mon travail actuel m'oblige à m'absenter de mon foyer de temps à autre et alors mon épouse trouve le moyen de voir à tout malgré son état de santé. Lorsque je reviens je la retrouve plus belle et plus souriante que jamais. N'est-ce pas qu'elle est admirable?

Je suis présentement en voyage et j'ai découpé votre courrier d'aujourd'hui pour l'inclure dans la lettre que je lui envoie. Je suis certaine que lorsqu'elle l'aura lue

"maman épuisée" ne sera plus seule pour prier.

Un papa heureux.

R. P. La bénédiction de Dieu est sûrement sur votre famille et nous n'en voyons de meilleur preuve que dans l'amour indéfectible qui vous unit. Il n'y a rien qui soutienne mieux une femme que l'amour et vous semblez toujours en avoir bien pourvue la vôtre.

"Je termine la lecture de votre chronique du 23 février et comme je comprends la triste situation de cette maman épuisée. Pourriez-vous lui conseiller la lecture de l'ouvrage: 'Les problèmes de la natalité au foyer'. J'en ai appris l'existence en parcourant, il y a deux ans, 'Le rosaire' revue publiée par les Dominicains. Elle y trouvera peut-être la solution à ses problèmes.

Ce nous fut d'un grand secours il y a deux ans, je souhaite qu'il en aille ainsi pour cette maman".

Maman compatissante.

Il nous est impossible dans ce journal d'entrer dans le détail de vos conseils mais nous lui transmettons votre référence. Toutefois, vous vous trompez si vous croyez que c'est la méthode Ogine qui s'est avérée infructueuse dans ce cas, c'est l'époux qui ne veut pas y recourir.

Une correspondante nous écrivait un jour que toutes les lettres adressées par les lecteurs à 'Maman épuisée' (octobre) lui avaient fait comprendre la communion des saints. C'est une sympathie certainement agissante que celle qui fait prendre la plume pour transmettre un conseil une expérience.

Merci à ces correspondants de la part de 'maman épuisée'.

Nos prochaines réponses seront pour M. Rioux et pour parents de trois fillettes. Avis à ceux qui voudraient écrire, nous leur répondrons promptement.

Georges et Monique Dufresne.

Démonstration d'art culinaire

"La démonstration d'art culinaire à l'Ecole des Sciences Ménagères (autrefois Ecole Ménagère provinciale), 3420 rue Berri, angle Sherbrooke, aura lieu le mardi 22 mars, à 7 h. 30 p.m. Cette démonstration sera donnée par deux élèves de troisième année du cours normal. Entrée gratuite.

Au programme: 'Déjeuner du dimanche'.

Potage jardinière; Bouillon; Potage; Bifteck suisse; Pommes de terre Dauphine; pâte à choux; chou-fleur à la maitre-d'hôtel; Salade à la française; sauce française; 'Alaska Pie'; Gâteau éponge.

Retraite fermée

Au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 ouest Boulevard Mont-Royal, il y aura retraite fermée pour jeunes filles (de 15 à 18 ans), du 4 au 6 avril, par le Père O. Bélanger, S.J.; pour infirmières licenciées, du 6 au 9 avril, par le Père Adolphe, SSCC.

Retraite ouverte

Du 28 au 31 mars; Retraite ouverte pour jeunes dames, par le P. G. Picot, SSCC. (Par jeunes dames, on entend celles qui ne comptent pas plus de 15 ans de mariage).

Programme: 2 h. 30, Première instruction; 3 h. 30 à 3 h. 40, Goutte; 3 h. 45, Bénédiction du Saint-Sacrement, suivie de la deuxième instruction. Le 31, à 8 h. 30: messe de clôture.

On peut s'inscrire d'avance en écrivant ou en téléphonant à DO. 0776.

EXAMEN PSYCHOLOGIQUE

Sélection de personnel • Difficultés d'adaptation • Timidité • Complexe d'infériorité • Service d'orientation • Tests d'aptitude, de personnalité.

F.-H. LAPOINTE, MA. L.Ph. PSYCHOLOGUE CONSULTANT 1477 ouest Sherbrooke FI. 5912 DE. 4545

PORTES UNIBOIS

BOIS DE CONSTRUCTION
PLANCHES MURALES
CONTRE PLAQUÉS
PIN SÉCHÉ
FINITION
REgent-7
6575
PLANCHER
ETC.

SHEARER LUMBER CO.
2571 COTE DE LIESSE MTL.



9311

No 9311

Toute adolescente adroite de ses mains peut tailler et confectionner cette robe toute simple.

Le patron No 9311 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20, 30, 32, 34, 36, 38, 40 et 42.

La grandeur 16 requiert 3 verges et 5 huitièmes d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 40 au Service des patrons, 'Le Devoir', 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure

La femme d'aujourd'hui

Cairine Wilson

Voilà 25 ans qu'elle siège au Sénat, et Cairine Wilson reçoit encore des lettres adressées: "Cher monsieur".

Mais cette femme bien en vue au Canada trouve ce détail négligeable à comparer à l'ancienne habitude qu'avaient prise ses propres collègues de l'appeler 'Madame le sénateur' ou 'sénatrice'. Mais elle n'a pas attendu longtemps avant d'y voir: elle a bien-tôt fait savoir qu'elle se nommait tout simplement 'le sénateur Wilson'.

Le sénateur Wilson, donc, vient de célébrer le 25^e anniversaire de sa nomination au Sénat, le 15 février dernier. Aucune fête spéciale n'a entouré l'événement.

"Lorsque le premier ministre Mackenzie King était vivant, précise-t-elle, j'avais l'habitude de lui faire cadeau d'une plante en ce jour, parce que c'est lui qui m'a nommée. Mais depuis sa mort, ajoute-t-elle, ce jour est pour moi un jour comme les autres."

La première femme du Canada à accéder au Sénat, Madame Wilson, se souvient que lors de sa nomination, les choses étaient différentes. Les messages de félicitations et les appels se succédaient presque sans interruption.

Elle se rappelle également une anecdote fort amusante qui se rattache à ce fait. Un ami lui avoua que M. King était bien intimidé pour proposer à Mme Wilson d'accepter le poste qu'il lui offrait. Le premier ministre avait alors

un bon de poste ou un mandat de messagerie de 40. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

déclaré à cet ami: "C'est la première fois que j'ai à faire une proposition à une femme."

Le sénateur Wilson était la seule femme au Sénat avant la nomination de Mme Iva Fallis en 1935. Il y a maintenant cinq femmes à la Chambre haute.

S'il y a si peu de Canadiennes qui soient mêlées activement à la vie politique, explique Mme Wilson, c'est que les femmes sont beaucoup plus exigeantes que les hommes en ce qui regarde les qualités des personnes qui les représentent.

"C'est peut-être là, poursuit-elle, une des raisons qui expliquent pourquoi les femmes se butent à certaines difficultés lors des mises en nomination; il est vrai, également, que les femmes appréhendent instinctivement les préliminaires d'une élection."

Le sénateur Wilson est déçue de voir si peu de femmes canadiennes s'intéresser aux affaires de gouvernement. Elles devraient, dit-elle, prendre leurs responsabilités plus à cœur. Mais quant à ce, fait observer le sénateur, les hommes qui suivent de près les développements de la scène politique ne sont pas légion non plus.

Le sénateur Wilson est l'épouse de Norman Wilson, marchand de bois de la vallée d'Ottawa; elle a huit enfants et douze petits-enfants. Elle est la fille de feu le sénateur Robert Mackey.

Elle a été nommée au Sénat, dit-elle, pour les services qu'elle a rendus en tant qu'organisatrice de la Fédération nationale des femmes libérales; cet organisme fut fondé en 1923, deux ans après que le droit de vote fut accordé aux femmes. Elle s'occupait aussi, comme aujourd'hui d'ailleurs, de nombreuses oeuvres sociales.

Le Service de santé parle à Montréal

(Collaboration spéciale au Devoir) par le Dr Adrien PLOUFFE

Ces derniers mois, plusieurs enfants et même des adultes ont souffert de lésions de la peau, connues sous le nom de teignes, apparaissant surtout au cuir chevelu, dans la figure, sur le cou, la poitrine et les membres. Depuis septembre 1954, 176 cas ont été rapportés, dont 135 de septembre à décembre 1954 et 41 cas en janvier et février 1955.

Les teignes sont dues à un groupe de champignons qui ne sont visibles qu'au microscope seulement et les lésions du cuir chevelu et de la peau sont arrondies, circulaires et causent de la démangeaison. Au cuir chevelu, il y a des plaques ovalaires, couvertes de squames ou croûtes grises, portant un certain nombre de cheveux intacts et d'autres cassés courts et les plaques ont tendance à s'agrandir par la périphérie et ne guérissent que lentement et difficilement. Pour en obtenir la guérison, les médecins sont parfois obligés de recommander une épilation complète ou chute de cheveux par un traitement aux rayons X.

Dans les cas observés à Montréal, nous avons découvert que la cause était due au champignon 'Microsporon canis', qui est une variété rencontrée chez les animaux domestiques, chiens et chats. En effet, les chiens et les chats peuvent souffrir d'une affection de la peau; nous remarquons alors que des plaques ou touffes de poil manquent à leur pelage. C'est en jouant avec ces animaux malades que les enfants contractent cette maladie, qui peut se transmettre ensuite à tous les membres d'une même famille.

Comme moyen préventif, on doit surveiller la santé de l'animal et se rendre compte qu'il ne souffre pas d'affection du genre.

Le monde féminin

Une somptueuse collection de vêtements à l'enchère

par Doreen BEDARD de la Presse Canadienne

Les vêtements qui composaient la garde-robe fabuleuse d'une riche Américaine sont actuellement en vente à un encan organisé par l'Association américaine des femmes universitaires, à Rochester.

La superbe collection vestimentaire était la propriété de Mme Norman E. Mack, de Buffalo, qui est décédée l'an dernier; elle était la veuve de l'ancien propriétaire du Buffalo Times.

La garde-robe de Mme Mack comprend mille robes courtes, robes du soir et négligés; 750 paires de chaussures; mille paires de gants, 500 ceintures, 30 manteaux de fourrure, 500 sacs à main, 500 chapeaux, 200 chandails, 200 poudriers et 200 paires de bas.

Ces vêtements sont pour la plupart des créations new-yorkaises, londoniennes ou parisiennes et ils remplissent à eux seuls quatre pièces.

M. Norman E. Mack, fils, a déclaré qu'une enchère avait semblé aux membres de la famille le meilleur moyen de se débarrasser d'articles aussi encombrants. Il n'a pas estimé la valeur des vêtements mais a laissé entendre que la famille n'était même pas certaine que les recettes de l'encan en couvrent les frais.

S'il en est atteint, on doit immédiatement se débarrasser de cet animal en appelant la Société de protection des animaux (S.P.C.A.) qui viendra le chercher.

Il est très important de faire traiter immédiatement les personnes, enfants ou adultes, qui souffrent de teigne.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Quoi du neuf à l'Inco?

Des pièces en nickel permettent de transmettre 3 fois plus vite les messages transatlantiques

A 1,200 PIEDS au fond de l'Atlantique se trouve une caisse en métal contenant un amplificateur électronique qui sert à reconstituer et amplifier les signaux électriques qu'un long voyage par câble a sensiblement affaiblis. Grâce à cette installation unique, la capacité du câble a été augmentée de 50 à 167 mots à la minute.

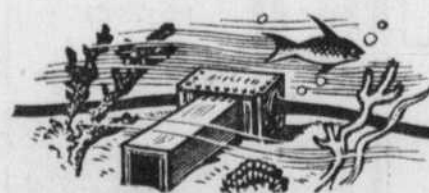
Seule la présence de minuscules pièces de nickel dans le tube à vide de l'amplificateur a rendu possible cette réalisation.

Depuis des années, le système des communications entre l'Amérique et l'Europe constituait un réel problème. Ce dernier s'avéra particulièrement sérieux au cours de la dernière guerre, alors que les gouvernements alliés, leurs forces armées et leurs services de presse surchargèrent toutes les voies de communications.

Le premier de ces amplificateurs a été récemment installé par la Western Union sur son câble transatlantique qui relie Bay Roberts, Terre-Neuve, à Penzance, Angleterre.



UN NOUVEAU "SURVOLTEUR" POUR CÂBLE SOUS-MARIN est descendu au fond de l'océan où il servira à amplifier les signaux transatlantiques, nous permettant ainsi de recevoir les messages d'Europe trois fois plus vite qu'auparavant. Ceci est rendu possible uniquement à cause de l'emploi de minuscules pièces de nickel dans le tube à vide de l'amplificateur.



Caisse qui doit servir 40 ans

Des alliages de nickel ont été utilisés dans la fabrication de cette caisse contenant l'amplificateur, pour la protéger contre toutes les formes de corrosion par l'eau de mer. Elle doit servir au fond de l'océan pendant au moins 40 ans.

Les équipes de recherches et de mise en valeur de l'Inco, en coopération avec les manufacturiers d'objets en nickel, sont, depuis 1921, à l'avant-garde de la métallurgie mondiale. Grâce aux trésors d'expérience et de connaissances techniques ainsi acquis, l'Inco trace elle-même le chemin de son propre avenir!

La brochure illustrée de 72 pages "The Romance of Nickel" (en anglais seulement) sera envoyée gratuitement sur demande. Les professeurs d'écoles supérieures peuvent en obtenir plusieurs exemplaires.



THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED • 25 OUEST, RUE KING, TORONTO

Triomphe du Cognac
GRANDE FINE "EXTRA VIEILLE" NAPOLEON

COGNAC Bisquit

Aussi: TRIOU ÉTOILES, BOUTEILLES, FLASKS

Le Cognac qui triomphe en France. Il est le produit des vins choisis de la Charente, et vieilli dans les caves séculaires de Bisquit Dubouché & Co.

Fournisseur attitré de Sa Majesté Georges VI

L. PAUL CHARTRAND, OFFICE GENERAL DES GRANDES MARQUES, MONTREAL

AVEZ-VOUS LU?
Obsédés et Angoissés
Nerveux-Timides-Mélancoliques

I.—La Névrose: maladie trop peu comprise, 278 pp. \$2.50
II.—La Névrose: cette grande misère humaine, 275 pp. \$2.50
III.—La Névrose: rempart de la maladie, 270 pp. \$2.50
IV.—Névrose, Conscience, Religion, 268 pp. \$2.50
V.—Fautes à éviter en Education, 175 pp. \$1.50

par André La Rivière
Psychanalyste consultant et Catholique, de Montréal
De la Société des Psychologues d'Anglais et d'Allemands
Statisticien des Hôpitaux de Paris (1946-1951)
Ancien boursoier d'Europe des gouvernements de France et du Québec
Sommaire de chaque volume envoyé GRATUITEMENT sur demande

Les 5 volumes... \$10.00 (Franco)
Ouvrages basés sur une expérience personnelle de plusieurs années de clinique psychanalytique faite auprès de patients religieux et laïcs

Tous ses ouvrages, très faciles à lire et rédigés d'après les textes de sa Sainteté le PAPE PIE XII concernant les sciences psychologiques, sont APPROUVÉS A L'UNANIMITÉ PAR TOUS LES PRETRES-MEDICINS DU CENTRE DE PSYCHO-THERAPIE pour le Clergé français

Editions Psychologiques Enrg.,
3426, avenue Marci, N.-D.-G., Montréal — HU. 8-4312

CE SOIR
8 h. 30 précises
AMPHITHEATRE DU FORUM
**L'ORCHESTRE
PHILHARMONIQUE
DE BERLIN**
106 musiciens
HERBERT VON KARAJAN
chef d'orchestre
Billets en vente au Forum et à Canadian Concerts & Artists
1822 Sherbrooke ouest (près Guy)

La Montreal Life Insurance Co avait un encours de \$148,133,001 à la fin de 54

POTINS FINANCIERS

Les Bourses de N.-Y., Montréal, Toronto et Londres étaient fermées comme de coutume, samedi, de même que les marchés de Chicago et de N.-Y.

Comme Wall Street n'a cessé d'avancer, durant les 4 dernières semaines de la semaine dernière, certaine hésitation de la liste mobilière est chose possible au début de cette semaine, d'autant plus que la lourdeur tardive des aciéries et des avions vendus est un mauvais indice. En outre, il ne faut pas oublier que la moyenne de 60 titres, compilée par la P.A., a monté de 40 cts la semaine dernière; ce qui appellera une certaine correction technique.

Comme près de 10,000 actions changèrent de mains durant la dernière semaine sur le marché de Toronto, soit le total le plus élevé depuis 10 ans, nous y voyons dans cette orgie spéculative, une invitation à la prudence.

On pourra transiger, à partir de demain sur la Bourse de Montréal les droits de Bell Telephone, conditionnellement quant à leur émission et livraison.

Il sera aussi loisible, à partir de ce matin, de transiger sur la Bourse Canadienne les actions de Copper Cliff Cons. Mining Corporation.

Lake Shore Mines réunira ses actionnaires, ce matin, à Kirkland Lake pour la tenue de son assemblée annuelle.

La fin de la semaine a été plus intéressante que le début au cours de la dernière période hebdomadaire sur les Bourses Canadienne et de Montréal. Sur 423 titres transigés, 147 furent à la hausse, 146 à la baisse et 30 demeurèrent inchangés, au regard de 124,199 et de 111 durant la semaine précédente. Cette irrégularité fut accompagnée d'un virement moindre. En effet, 5,097,228 actions industrielles et minières changèrent de mains, au regard de 6,367,158 durant la semaine précédente; ce qui porte donc le virement global, depuis le début de 1955, à 41,627,887 actions, contre 17,059,135 durant la même période l'an dernier. Un coup d'oeil sur les tableaux des moyennes des valeurs transigées permettra à quiconque de constater que les changements accusés furent, en général, modérés. L'on constatera, aussi, dans un autre tableau, reproduit ce matin dans nos pages financières, que certaines valeurs furent passablement achalandées.

Perspectives de profits accrus, en 1955, pour la Dominion Tar & Chemical Co

Les rapports annuels se succèdent à un rythme tel qu'il nous est impossible de les reproduire tous, le même jour de leur publication, vu l'espace nécessairement réduit, à la suite de l'obligation de publier quotidiennement les tableaux des cours des différentes transactions survenues sur les Bourses Canadienne, de Montréal, de Toronto et de New-York.

Gain de 56 cents par action ordinaire en 1954 vs 60 cents précédemment

Ce matin, c'est notre intention de commenter le rapport annuel de la Dominion Tar and Chemical Company Limited. Cette entreprise, en opération depuis 1903, comprend aujourd'hui une douzaine de filiales. Comme elle a son siège social dans notre ville, ses activités intéressent grandement les Montréalais, d'autant plus que ses actions sont inscrites sur la Bourse de Montréal.

Un coup d'oeil sur son rapport annuel révèle un profit net de \$1,877,308 pour 1954, comparativement à \$1,987,893 en 1953, soit donc l'équivalent de 56 cents par action ordinaire à rapprocher de 60 cents en 1953. Cette contraction reflète l'augmentation du montant affecté à la dépréciation, soit \$3,600,000 vs \$2,560,000 précédemment.

L'entreprise affiche une position financière grandement améliorée

L'entreprise a réalisé un profit d'exploitation de \$8,216,644, contre \$7,504,354 en 1953 et l'intérêt sur la dette consolidée a requis \$1,006,624, contre \$865,563, tandis que la provision pour les taxes a été de \$1,710,000 vs \$1,965,000.

Si l'on procède maintenant à l'analyse de son actif global, on forme s'élevant à \$7,991,641, l'on constate que ses disponibilités se totalisent à \$3,595,531, tandis que son passif exigible est de \$5,255,541, d'où un capital net d'exploitation de \$2,669,990, à rapprocher de \$13,549,165 en 1953. L'on notera ici que les disponibilités comprennent la vente d'immobilisations pour \$13,539,000 ainsi que l'acquisition de \$2,940,000 d'intérêts minoritaires dans Standard Chemical Limited.

Point n'est besoin d'insister longuement sur le fait que l'accroissement de son fonds de roulement constitue un facteur favorable en face des récentes prédictions de "boom" dans la construction et du relèvement des affaires au pays, cette année.

Son capital d'exploitation au plus haut chiffre encore vu dans son histoire

On lit dans le rapport annuel, fort bien présenté et fort bien imagé — ce qui permet au public de réaliser l'importance de ses activités et des services qu'elle est en mesure de rendre au public — qu'au dire de M. E. P. Taylor, son président, il était dans l'intérêt des actionnaires que les administrateurs acceptent des offres au comptant pour la vente d'immobilisations à Montréal-Est, pour leur usine de soda caustique à Beauharnois, etc.

Les prix reçus en janvier 1955 ont été considérés par les administrateurs comme représentant non moins que les valeurs aux livres dépréciées desdits actifs. Selon le bilan pro forma précité, son capital net d'exploitation est présentement au plus haut sommet encore vu dans son histoire, en dépit du fait que sa dette consolidée a été réduite de \$1,175,000 et qu'il a été dépensé \$3,573,544 en dépenses de capital, au cours du dernier exercice financier.

Variété de ses activités par suite de 13 filiales sous son contrôle

Il ressort, en outre, du message présidentiel transmis en même temps que le bilan, qu'à l'exception de Chemical Developments of Canada Limited, les intérêts minoritaires des actionnaires dans toutes les autres subsidiaries — il y en a plus d'une douzaine — furent acquis au cours du dernier exercice financier.

Au dire de M. E. P. Taylor, pour peu que le volume des affaires se maintienne bien cette année, particulièrement dans l'industrie du bâtiment, les administrateurs de Dominion Tar and Chemical Company Limited s'attendent à ce que les profits augmentent au cours de 1955. Rien d'étonnant si l'on considère que ses activités embrassent bien des domaines, comme on le constatera par la diversité des opérations de ses subsidiaries, comme le révèlent leurs noms, soit Aerocrete Construction Company, Alexander Murray & Company, Brantford Roofing Company, Canada Creosoting Company, Canada Roof Products Limited, Charcoal Supply and Sales Limited, Chemical Developments of Canada Limited, The Cooksville Company, Irwin Dyestuff Corporation, Javex Company, The Laprairie Brick and Tile Company, No-Co-Rode Company, Sifto Salt Limited et Siporex Limited.

Une telle nomenclature fait bien ressortir l'importance des activités de la Dominion Tar et de ses filiales. Incidemment, Me Raymond Dupuis, C.R., fait partie du Conseil d'administration de cette puissante organisation.

Marcel Clément.

DIRECTEUR DE LA BANQUE DE COMMERCE



A. E. Ames & Co. et Wood, Gundy & Co.

Obtiennent l'émission de \$285,000 de Richmond

Huit soumissions avaient été envoyées, lundi soir, 14 mars, pour l'émission de \$285,000 d'obligations en séries vingt ans des commissaires d'écoles pour la municipalité de Richmond, comté de Richmond. L'adjudication a été faite à l'offre la plus avantageuse provenant du syndicat de A. E. Ames & Co. Ltd. et de Wood, Gundy & Co. Ltd., soit un prix de 96.97 pour \$100.00 de titres à 3% 1956-60 et \$120.00 à 3 1/2% 1961-75. Le loyer net de l'emprunt se trouve être de 3.865%. Le secrétaire de la province a accordé, pour cette émission, un octroi total de \$159,057.50.

La corporation avait émis, en juillet 1951, \$80,000 de titres à 4% 20 ans, au prix de 95.67, c'est-à-dire un intérêt moyen net de 4.688%.

Les soumissions suivantes ont été présentées aux commissaires: A. E. Ames & Co. Ltd. et Wood, Gundy & Co. Ltd. — \$165,000 à 3% 1956-60 et \$120,000 à 3 1/2% 1961-75; prix 96.97; coût net: 3.865%.

Dominion Securities Corp., Ltd. — \$197,000 à 3% 1956-60 et \$88,000 à 3 1/2% 1961-75; prix 96.13; coût net 3.931%.

Bell, Gouinlock & Co., Ltd. et Nesbitt, Thomson & Co., Ltd. — \$165,000 à 3% 1956-60, \$32,000 à 3 1/2% 1961-65 et \$88,000 à 4% 1966-75; prix 97.90; coût net 4.035%.

Grenier, Ruel & Cie, Inc., la Corporation de Prêts de Québec, J.E. Lafamme, Ltée et Gagneur, Boulanger, Ltée — \$197,000 à 3% 1956-60 et \$88,000 à 4% 1966-75; prix 97.57; coût net 4.038%.

Credit-Québec, Inc., et Banque Canadienne Nationale — \$165,000 à 3% 1956-60, \$32,000 à 3 1/2% 1961-65 et \$88,000 à 4% 1966-75; prix 97.81; coût net 4.049%.

Casgrain & Cie, Ltée et Banque Canadienne de Commerce — \$165,000 à 3% 1956-60 et \$120,000 à 4% 1961-75; prix 97.88; coût net 4.11%.

Dawson, Hannaford, Ltd. — \$165,000 à 3% 1956-60 et \$120,000 à 4% 1961-75; prix 97.85; coût net 4.162%.

L'emprunt est autorisé par une résolution adoptée le 29 novembre 1954. L'octroi de \$159,057.50 qui doit être employé exclusivement au service de cette dette est payable en cinq versements annuels, égaux et consécutifs de \$31,811.50 de 1956 à 1960.

La commission scolaire avait une évaluation imposable de \$3,450,888 pour 1953-54. La dette consolidée nette de la corporation, le 30 juin dernier, s'établissait à \$48,500 et un octroi de \$9,808.17 s'y appliquait. La population du territoire placé sous la juridiction des commissaires était de quelque 3,900 âmes en 1954.

Standard Oil (N.J.)

gagna \$584,000,000

Au cours de l'an dernier

New-York, 10 (PA) — Le bénéfice net de Standard Oil Co. of New-Jersey est estimé à \$584,000,000 pour l'année 1954, soit l'équivalent de \$9.55 par action ordinaire, d'après un rapport préliminaire de la compagnie.

Le rapport souligne que ce chiffre comprend les résultats des filiales européennes et nord-africaines, qui ont été de nouveau incorporées dans les chiffres consolidés de la compagnie.

En 1953, le bénéfice net de la compagnie, y compris les résultats des filiales européennes et nord-africaines, se plaçait à \$582,000,000 ou l'équivalent de \$9.51 l'action sur un nombre d'action moins considérable.

Les dépenses de capital et d'exploration se sont accrues de \$747,000,000 en 1953 à \$754,000,000 l'an dernier.

Maclaren P. & P. Co.

plus généreux

Les revenus de Maclaren Power & Paper Company, sous forme de dividendes versés par les filiales, sont élevés à \$1,375,000 en 1954, comparativement à \$1,000,000 l'année précédente. The James Maclaren Company a distribué \$1,150,000 au lieu de \$800,000, et Maclaren-Quebec Power Company, \$225,000 contre \$200,000.

Quatre dividendes de 50 cents ainsi qu'un boni de 75 cents, soit un total de \$2.75 par action, ont été répartis, ce qui a pris une somme de \$1,375,000.

Le bilan consolidé au 31 décembre montre que le fonds de roulement a augmenté de \$2,210,000 au cours de l'année; l'actif disponible a diminué de \$18,098,000 à \$17,863,000 mais le passif exigible a baissé de \$4,962,000 à \$2,517,000.

Le compte de surplus, après régularisation, est passé de \$14,577,000 à \$16,227,000.

Le rapport note que la production de papier-journal de l'année s'est élevée à 119,734 tonnes en regard de 110,432 en 1953.

Le service téléphonique continue en demande dans la ville de Montréal et dans la vallée de la Lièvre en général; il compte maintenant 1,309 abonnés.

Les ventes de James Maclaren Company et de la filiale, Lievre Valley Telephone Company, se sont chiffrées à \$13,236,000 en comparaison de \$12,504,000 en 1953; déduction faite de tous les frais, le bénéfice net s'est établi à \$2,378,528 en regard de \$2,172,592.

Quant à Maclaren-Quebec Power Co., les ventes d'énergie ont rapporté \$2,907,841 au lieu de \$2,950,277 en 1953. L'année s'est soldée par un bénéfice net de \$441,326 contre \$501,877.

Dominion Magnesite Ltd

Toronto, 18 (PC) — Dominion Magnesite Ltd et ses filiales ont obtenu l'émission de \$2,100,000 de titres à 4% 20 ans, au prix de 95.67, c'est-à-dire un intérêt moyen net de 4.688%.

Les soumissions suivantes ont été présentées aux commissaires: A. E. Ames & Co. Ltd. et Wood, Gundy & Co. Ltd. — \$165,000 à 3% 1956-60 et \$120,000 à 3 1/2% 1961-75; prix 96.97; coût net: 3.865%.

Dominion Securities Corp., Ltd. — \$197,000 à 3% 1956-60 et \$88,000 à 3 1/2% 1961-75; prix 96.13; coût net 3.931%.

Bell, Gouinlock & Co., Ltd. et Nesbitt, Thomson & Co., Ltd. — \$165,000 à 3% 1956-60, \$32,000 à 3 1/2% 1961-65 et \$88,000 à 4% 1966-75; prix 97.90; coût net 4.035%.

Grenier, Ruel & Cie, Inc., la Corporation de Prêts de Québec, J.E. Lafamme, Ltée et Gagneur, Boulanger, Ltée — \$197,000 à 3% 1956-60 et \$88,000 à 4% 1966-75; prix 97.57; coût net 4.038%.

Credit-Québec, Inc., et Banque Canadienne Nationale — \$165,000 à 3% 1956-60, \$32,000 à 3 1/2% 1961-65 et \$88,000 à 4% 1966-75; prix 97.81; coût net 4.049%.

Casgrain & Cie, Ltée et Banque Canadienne de Commerce — \$165,000 à 3% 1956-60 et \$120,000 à 4% 1961-75; prix 97.88; coût net 4.11%.

Dawson, Hannaford, Ltd. — \$165,000 à 3% 1956-60 et \$120,000 à 4% 1961-75; prix 97.85; coût net 4.162%.

L'emprunt est autorisé par une résolution adoptée le 29 novembre 1954. L'octroi de \$159,057.50 qui doit être employé exclusivement au service de cette dette est payable en cinq versements annuels, égaux et consécutifs de \$31,811.50 de 1956 à 1960.

La commission scolaire avait une évaluation imposable de \$3,450,888 pour 1953-54. La dette consolidée nette de la corporation, le 30 juin dernier, s'établissait à \$48,500 et un octroi de \$9,808.17 s'y appliquait. La population du territoire placé sous la juridiction des commissaires était de quelque 3,900 âmes en 1954.

Marché des oeufs et des volailles

Le prix des oeufs a été stable au cours de la semaine écoulée. Les arrivages locaux ont été graduellement en diminuant et la demande a été suffisante pour absorber des surplus de l'Ontario. Plusieurs chers d'oeufs ont été achetés d'avance des Provinces de l'Ouest, et il y eut peu de transactions locales, sauf, vers la fin de la semaine, alors que des acheteurs de Montréal ont montré un regain d'intérêt et d'autres chers ont été commandés. La vente au détail a été bonne, et tous les arrivages ont servi pour la consommation immédiate.

On cote les expéditions triées sur place aux cours suivants, caisses gratuites: Catégorie A, gros Extra-Gros 46 1/2, Gros 46, Moyens 45, Petits 41, Catégorie B 39, Catégorie C 28.

Les expéditions non triées, caisses retournées, rapportent les prix suivants aux producteurs: Catégorie A, gros Extra-Gros 42-43, Gros 41-43, Moyens 40-42, Petits 36-38, Catégorie B 34-36, Catégorie C 23-25.

Le prix de gros aux détaillants pour les oeufs en cartons d'une douzaine sont comme suit: Catégorie A, gros Extra-Gros, 51-53, Gros 50-53, Moyens 49-52, Petits 46-49, Catégorie B 43-44, Catégorie C 35-37.

Voici les prix de détail aux consommateurs: Catégorie A, gros Extra-Gros 57-59, Gros 56-59, Moyens 55-57, Petits 51-53, Catégorie B 48-50, Catégorie C 40-41.

Le marché de la volaille a montré un ton ferme lequel existait depuis plusieurs semaines sous l'influence de stocks en entrepôt peu élevés et d'arrivages légers de volailles fraîchement abattues. Le prix des poulets de grill et des poules a haussé cette semaine, et les ventes ont été très bonnes étant donné que les prix se comparent avantageusement avec les autres viandes, et la demande améliorée justifie une augmentation de prix.

Les poulets lourds et les dindes sont restés inchangés.

Les commerçants paient les prix suivants pour les volailles en boîtes livrées: poulets de moins de 3 livres et 3 à 4 livres: Catégorie Spéciale 37, A 36, B34 et C 19; 4 à 5 livres: Catégorie Spéciale 40, A 39, B31, C20; plus de 5 livres: Catégorie Spéciale 48-50, A 47-49, B 39-40, C 28-30. Poules moins de 4 livres: Catégorie Spéciale 30, A 30, B 28, C 18; 4 à 5 livres: Catégorie Spéciale 32, A 32, B 30 et C 21; Plus de 5 livres: Catégorie Spéciale 35, A 34-35, B 32 et C 23. Jeunes dindes et jeunes dindons de moins de 18 livres: Catégorie A 48, B 41; plus de 18 livres: Catégorie A 40, B 37-38. Canards: Catégorie A 38.

Les producteurs obtiennent les prix suivants pour les volailles vivantes, livrées: poulets de moins de 3 livres, 3 à 4 et 4 à 5 livres, 28-30, plus de 5 livres 38-40. Poules de moins de 4 livres 20-21, 4 à 5 livres 27-28, plus de 5 livres 30-31. Canards 27.

Wood, Gundy & Co. et A. E. Ames & Co.

Obtiennent l'émission de \$215,000 d'obligations de Valleyfield

La cité de Salaberry-de-Valleyfield, comté de Beauharnois, a reçu cinq soumissions, mercredi soir, 2 mars, pour une émission de \$215,000 d'obligations en séries 20 ans. L'offre la plus avantageuse provenait du syndicat de Wood, Gundy & Co. Ltd. et de A. E. Ames & Co. Ltd., au prix de 96.38 pour \$100.00 de titres à 3% 1956-60 et \$108.50 à 3 1/2% 1966-75, ce qui représente un loyer net de 3.771%.

Un solde de \$44,500 à renouveler pour un terme additionnel de 5 ans est inclus dans l'échéance de la vingt-troisième année.

En octobre 1954, la corporation avait émis \$450,000 de titres à 3% 1955-60, au prix de 92.27, soit un intérêt moyen net de 3.813 pour cent.

Les soumissions suivantes ont été présentées à la municipalité: Dominion Securities Corp. Ltd., Banque de Montréal, L.G. Beaubien & Cie, Ltée, et W. C. Pitfield & Co. Ltd. — \$162,500 à 3% 1956-74 et \$52,500 à 3 1/2% 1975 — prix: 94.08 — coût net: 3.857%.

René-T. Leclerc, Inc., Banque Provinciale du Canada, Dawson, Hannaford Ltd. et Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc. — \$106,500 à 3 1/4% 1956-65; \$56,000 à 3 1/2% 1966-74 et \$53,000 à 4% 1975 — prix: 97.76 — coût net: 3.875%.

Les ventes de James Maclaren Company et de la filiale, Lievre Valley Telephone Company, se sont chiffrées à \$13,236,000 en comparaison de \$12,504,000 en 1953; déduction faite de tous les frais, le bénéfice net s'est établi à \$2,378,528 en regard de \$2,172,592.

Quant à Maclaren-Quebec Power Co., les ventes d'énergie ont rapporté \$2,907,841 au lieu de \$2,950,277 en 1953. L'année s'est soldée par un bénéfice net de \$441,326 contre \$501,877.

Le compte de surplus, après régularisation, est passé de \$14,577,000 à \$16,227,000.

Le rapport note que la production de papier-journal de l'année s'est élevée à 119,734 tonnes en regard de 110,432 en 1953.

Le service téléphonique continue en demande dans la ville de Montréal et dans la vallée de la Lièvre en général; il compte maintenant 1,309 abonnés.

Les ventes de James Maclaren Company et de la filiale, Lievre Valley Telephone Company, se sont chiffrées à \$13,236,000 en comparaison de \$12,504,000 en 1953; déduction faite de tous les frais, le bénéfice net s'est établi à \$2,378,528 en regard de \$2,172,592.

Quant à Maclaren-Quebec Power Co., les ventes d'énergie ont rapporté \$2,907,841 au lieu de \$2,950,277 en 1953. L'année s'est soldée par un bénéfice net de \$441,326 contre \$501,877.

Le compte de surplus, après régularisation, est passé de \$14,577,000 à \$16,227,000.

Le rapport note que la production de papier-journal de l'année s'est élevée à 119,734 tonnes en regard de 110,432 en 1953.

Le service téléphonique continue en demande dans la ville de Montréal et dans la vallée de la Lièvre en général; il compte maintenant 1,309 abonnés.

Les ventes de James Maclaren Company et de la filiale, Lievre Valley Telephone Company, se sont chiffrées à \$13,236,000 en comparaison de \$12,504,000 en 1953; déduction faite de tous les frais, le bénéfice net s'est établi à \$2,378,528 en regard de \$2,172,592.

Quant à Maclaren-Quebec Power Co., les ventes d'énergie ont rapporté \$2,907,841 au lieu de \$2,950,277 en 1953. L'année s'est soldée par un bénéfice net de \$441,326 contre \$501,877.

Le compte de surplus, après régularisation, est passé de \$14,577,000 à \$16,227,000.

Le rapport note que la production de papier-journal de l'année s'est élevée à 119,734 tonnes en regard de 110,432 en 1953.

Le service téléphonique continue en demande dans la ville de Montréal et dans la vallée de la Lièvre en général; il compte maintenant 1,309 abonnés.

Les ventes de James Maclaren Company et de la filiale, Lievre Valley Telephone Company, se sont chiffrées à \$13,236,000 en comparaison de \$12,504,000 en 1953; déduction faite de tous les frais, le bénéfice net s'est établi à \$2,378,528 en regard de \$2,172,592.

Quant à Maclaren-Quebec Power Co., les ventes d'énergie ont rapporté \$2,907,841 au lieu de \$2,950,277 en 1953. L'année s'est soldée par un bénéfice net de \$441,326 contre \$501,877.

Le compte de surplus, après régularisation, est passé de \$14,577,000 à \$16,227,000.

Le rapport note que la production de papier-journal de l'année s'est élevée à 119,734 tonnes en regard de 110,432 en 1953.

Le service téléphonique continue en demande dans la ville de Montréal et dans la vallée de la Lièvre en général; il compte maintenant 1,309 abonnés.

Les ventes de James Maclaren Company et de la filiale, Lievre Valley Telephone Company, se sont chiffrées à \$13,236,000 en comparaison de \$12,504,000 en 1953; déduction faite de tous les frais, le bénéfice net s'est établi à \$2,378,528 en regard de \$2,172,592.

Quant à Maclaren-Quebec Power Co., les ventes d'énergie ont rapporté \$2,907,841 au lieu de \$2,950,277 en 1953. L'année s'est soldée par un bénéfice net de \$441,326 contre \$501,877.

Le compte de surplus, après régularisation, est passé de \$14,577,000 à \$16,227,000.

Le rapport note que la production de papier-journal de l'année s'est élevée à 119,734 tonnes en regard de 110,432 en 1953.

Le service téléphonique continue en demande dans la ville de Montréal et dans la vallée de la Lièvre en général; il compte maintenant 1,309 abonnés.

Les ventes de James Maclaren Company et de la filiale, Lievre Valley Telephone Company, se sont chiffrées à \$13,236,000 en comparaison de \$12,504,000 en 1953; déduction faite de tous les frais, le bénéfice net s'est établi à \$2,378,528 en regard de \$2,172,592.

Quant à Maclaren-Quebec Power Co., les ventes d'énergie ont rapporté \$2,907,841 au lieu de \$2,950,277 en 1953. L'année s'est soldée par un bénéfice net de \$441,326 contre \$501,877.

Le compte de surplus, après régularisation, est passé de \$14,577,000 à \$16,227,000.

Le surplus in affecté dépasse le \$1,000,000 pour la 1ère fois

Lors de la présentation du rapport annuel pour l'exercice 1954, le président de la Montreal Life Insurance Company, C. G. Green-

shields, faisait remarquer que le surplus in affecté — dépassait un million de dollars pour la première fois depuis la fondation de la compagnie. Voici ce qu'il disait: "C'est la preuve que la solidité de la compagnie ne cesse de s'affirmer et que celle-ci peut maintenant compter sur de fermes assises pour grandir et progresser régulièrement au cours des années à venir".

Petites annonces du "Devoir"

Agents demandés	
-----------------	--

demandées partout au Canada, vendre le célèbre rasoir électrique B.I.A.M. le premier et le perfectionné au monde et le seul ras et tond à la perfection grâce à deux lames de coupe totalement rentes. "BIAM (Canada) Ltée. 345 Craig est, Montréal, 18. 4-4-55

BUNGALOW DEMANDE

atériels de particulier bungalow 2 pièces, 2 salles, avec possible Abitibi. FR. 9248.

Bureaux à louer

eur Meunier. 275 est, Sherbrooke. HA. 3826. M. Dicaire. 22-3-55

Cottage à vendre

OUTREMENT

ge détaché. 8 pièces, 2 foyers nals, salle de jeu 26 x 15, solarium, ge, site exclusif. Paroisse St-Germain. 741-22, 4-3529, après 6 h. p.m. pas d'agents.

Décoration

INTRE-DECORATEUR

illeurs prix en ville. Peinture, rade, tapissure, tapageage. Bureaux, restaurants, magasins. Travail ou nuit. Spécialité : maisons nées. FA. 8333. 22-3-55

Décoration et offre de service

es-vous votre ménage de printemps. Madame. Peinture, tapissure, etc.. Vous êtes sûre d'être satisfaite ! AM. 6912. 21-3-55

Ecole de métier

APPRENEZ À CONDUIRE

quelques leçons. Auto double ligue. Plus de 25 ans au service public. Ecole Fédérale, rue St-Denis. — Plateau 4803 l.m.o.

Restaurant à vendre

aurant et "amall ware", 3 pièces rentier, meuble ou non. Loyer \$40 mens. Bon chiffre d'affaires. 4823 Smille, paroisse St-Henri. 15-3-55

Rembourrage

ra faire votre chesterfield à neuf à des prix réduits. Rembourrage de tissu. Termes faciles. 4021 bien. RA. 8-2820. 4-4-55

Vendeurs demandés

eur. Emploi immédiat. Veste organisation nationale. \$7.500 à \$10.000. 1000-1000. Utilitaires 1000 Southorn, Dépt CD 66, Chicago. 4.

Appelez un Spécialiste

Transport-Camionnage

DOUSVILLE Transport. Déménagement, ville, campagne et longue distance. Spécialité : pianos, poëles, réfrigérateurs. 3766

Maisons à vendre

ATTENTION

Acheteurs de maisons

Lorsque vous visitez les différents projets sur le boulevard Lévesque, n'oubliez pas de visiter le 5591, 6501, boulevard Lévesque, Aréville.

- 1) Vous sauverez l'argent.
- 2) Vous obtiendrez un terrain grand.
- 3) Vous aurez un choix de 38 déles de maisons différentes.
- 4) Vous goûterez de l'eau de source.
- 5) Vous aurez des conditions d'achat très incomparables (\$50,000).
- 6) Vous verrez le seul projet une MAISON FAMILIALE, 2 étages d'un à deux chambres, première maison du genre bâtie au Canada.
- 7) Vous bénéficierez d'un plan d'ensemble de 3,000 maisons fait les meilleurs urbanistes au Canada afin que vos charges mensuelles soient les plus basses possibles.

Peuisez-y bien. Avant d'acheter, vous renseignez; maisons disponibles de l'église, de l'école, du club de loisirs et des magasins.

Appelez NO. 1-7155, bureau ouvert 1 h. p.m. à 9 h. p.m. Si vous ne pouvez rendre à Aréville, rendez-vous 8662 de l'Épée voir nos petites cartes postales pour un choix de la. Prenez un rendez-vous à GBravelle.

TARIF

Annonces classifiées

"Le Devoir" — BELAIR 33

434 Notre-Dame est

Commandes prises jusqu'à 6 la veille de la publication.)

ANNONCES ORDINAIRES. — 1

12c minimum de 48 c. pour 4 lignes (24 mots).

Compter 6 mots à la ligne. Une lettre de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Ajouter 6 mots par insertion pour indiquer le numéro de la case. Pour réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 5 c.

GRCS CARACTÈRES. — Une ligne en caractères gothique 12 points (lettres ou espaces) équivaut à 1 ligne.

Naisances, services, services à anniversaires, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc. 10c. par le mot; minimum, \$1.00.

CARTES POSTALES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

DACTYLOGRAPHES

"TOUT POUR LE BUREAU"

Dactylographes, machi-

Canada Dactylographe, Inc.

ASSURANCE
RUE ST-JACQUES

Établie en 1929
ouest, rue St-Jacques, Montréal

Horace Labrecque
et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés
religieuses à se prévaloir de nos
services particuliers.
1411, rue Crescent
Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS

JACQUES DECARY
AVOCAT
de l'étude légale
DECARY, BILODEAU
& BOUDREAULT
te 509, Immeuble Transportation

ROYAL — Remington — Underwood
L. C. Smith,
rona, silenc
régulier et
tatif. Pro
teurs de
ques, d'up
ateurs, calc
ours et ma
ies à addit
ner. Venez

N. MARTINEAU
1019, RUE BLEUVEY
(Entre Vitré et Lagacette) SE.
service. Echange, location, achat.

- ESTIMATEUR

WILFRID FLEURY
Propriétés rurales et urbaines
Estimations — Expropriations
Bur. PL 8456 — Rés. OR 5-64

LAIT: HA. 2180-2189	Montréal	LAITERIE
Trudeau, Beaulieu		RA 7-5258 — 2599 Holt, Rosemont LAITERIE

**ROUSSEAU, ROUSSEAU,
Ethier & Morel**
AVOCATS ET PROCUREURS
Maurice Trudeau, C.R.
Roger Beaulieu, Alfred Ethier
gus Rousseau François Morel
ouest, Notre-Dame, MA. 9284

BREVETS D'INVENTION

Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve
d'invention
35c écrivez à
ALBERT FURNIER
PROCUREUR DE BREVETS D'INVENTION
54 5^{TE} CATHÉDRINE EST. MONTREAL

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
mond-A. Roux et Alfred Bastien
1510, rue Drummond,
MONTREAL

Rosemont
Laiterie canadienne-française
A. PATENAUDE, propriétaire

MEDECINS

Electricité médicale Rayons
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.C. Pa.
De la Faculté de Médecine de Pa.
Naudes génitales, endocrinien,
primaires digestives, circulatoire
FR. 5752 816 Sherbrooke

Dr. C. Melillo
gradué d'Europe
Maladies génito-urinaires, per
sang, glandes. Désordres sexue
nerveux (impotence, complexité d
fériotie, anxiété, dépression, déga
nement, alcoolisme, ulcères, spasme
circidion, rhumatisme, obesi

131 ouest, Sherbrooke - MA. 0358

ASSURANCES

**Compagnie
d'Assurance sur la Vie**



La Sauvegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, président

Un placement d'avenir



Ils étaient forts et joyeux. Ils ont généreusement travaillé pendant de longues années.

Ils ont élevé convenablement leurs enfants. Mais, vieux, sans économies, parce que les exigences de la vie les leur ont toutes arrachées, ils assistent impuissants au drame de leur vieillesse.

Ils ne peuvent plus se suffire. Aurions-nous le cœur assez dur pour les abandonner à un sort cruel.

Donnons-leur la part de joie et de sécurité que peut encore leur réserver l'avenir.

Remplissons envers eux le devoir bien doux de la charité chrétienne.

Donnons généreusement à la Fédération pour qu'elle leur vienne en aide.

partageons avec la fédération



DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANÇAISES

objectif:

\$1,500,000

13 au 28 mars

Cette réclame est due à la courtoisie des maisons suivantes:

DOMPONNETTE
INC.
J. BRASSARD, prés.
256 est, rue Ste-Catherine, MONTREAL BE. 3038

J.-M. RAVARY INC.
QUINCAILLERIE

4039-4041 est, rue STE-CATHERINE, MONTREAL

Photogravure "IDEAL" Inc.
François-J. BASTIEN, prop.

1214 Craig est - Montréal - HO. 4343-4410

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président

Joseph Elie Stée

1944 ouest, rue Dorchester WE. 8403

OFFICE CENTRAL CATHOLIQUE Ltée
OBJETS DE PIETE EN GROS

50 ouest, rue Notre-Dame PL. 2505

Omer De Serres
AV. 8-0251 1408 ST. DENIS

VOLCANO LIMITEE

Le plus grand manufacturier d'appareils de chauffage
automatiques au Canada
Bureau-chef: 8635 boul. St-Laurent, Montréal
Usines: ST-HYACINTHE, P.Q.

MAURICE LANIEL INC.

MANUFACTURIERS DE MANTEAUX POUR DAMES

7542, rue Saint-Hubert CA. 8217

Maliquette

Spécialiste du meuble moderne

915 est, rue STE-CATHERINE, MONTREAL

J.-R. GREGOIRE

QUINCAILLERIE

3605 est, rue ONTARIO, MONTREAL

Verdun Armature Works

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN

3419, boul. La Salle, VERDUN

Horizons sportifs

(par BERT SOULIERE)

C'est dans un calme parfait que s'est jouée la partie entre les Canadiens et les Rangers de New-York, samedi soir dernier, au Forum. C'était à prévoir. Premièrement, parce qu'une très forte délégation de constables montréalais avait littéralement pris d'assaut le Forum pour éviter toute répétition de la violente manifestation survenue le jeudi précédent. Et, deuxièmement, parce que le président de la Ligue de hockey Nationale n'était pas présent à la partie. Il n'y eut aucun trouble. Tout a fonctionné sur des roulettes. Inutile de dire que l'émotion de jeudi n'aurait jamais été si grave et n'aurait jamais atteint des proportions aussi alarmantes si Clarence Campbell s'était abstenu d'assister aux hostilités entre les Habitants et les Red Wings de Détroit. En brillant par son absence, samedi, Campbell n'a provoqué aucun spectateur. Aucun projectile n'a été lancé. Les policiers en fonction ont admirablement bien accompli la tâche qu'on leur avait confiée. Ce fut une soirée tranquille à tout point de vue. De la première minute de la partie jusqu'à la dernière seconde de la troisième période, le jeu s'est déroulé sous les yeux d'une foule vraiment calme et sportive. Les Canadiens ont triomphé au compte de 4 à 2. Tout le monde était content. Néanmoins, les amateurs de hockey discutent encore du verdict que Campbell a rendu dans l'affaire Richard vs Laycoe vs Cliff Thompson. Plusieurs réclament sa démission à grands cris comme président du plus important circuit de hockey professionnel au monde. Les lettres continuent de pleuvoir à nos bureaux. Ainsi, M. R. Boulanger, de l'Isletville, Québec, admet dans sa missive que Campbell est loin d'être l'homme qu'il faut pour diriger la Ligue Nationale.

Puis M. J.-O. Tardif, de Rouyn, Québec, nous fait la remarque suivante dans sa lettre: "Clarence Campbell aurait pu, à l'instar des autres juges, ajourner sa décision jusqu'après la saison 1954-55 et placer, dans l'intervalle, Maurice Richard sous un fort cautionnement. Comme c'est là, il punit tout ce qui touche de près le club Canadien". La suggestion de M. Tardif n'est sûrement pas mauvaise. Par contre, M. D.-H. Clément, de St-Agathe-des-Monts, suggère dans sa lettre l'organisation d'un banquet en l'honneur de Maurice Richard et son jeune frère Henri, qui ont fini respectivement "leur" saison régulière en tête des compteurs. "Vaut mieux", de poursuivre M. Clément, "se réjouir de leurs immenses succès que de se lamenter. Sans doute que c'est Laycoe qui aurait dû être mis en cause pour assaut sur Richard". (N.D.R. — On sait que Henri Richard a fini au premier rang dans le pointage de la Ligue de hockey Junior "A" du Québec, tandis que le Rocket était en première place chez les compteurs dans la Ligue Nationale avant d'être suspendu). Dans un appel téléphonique, Me Luc Mercier, qui, comme plusieurs autres, nous affirme ne pas trop avoir pris la sévérité dont Clarence Campbell a fait preuve envers Maurice Richard, prétend qu'il est temps plus que jamais de former une commission de l'athlétisme dont le principal but consisterait à régler les sports commu-nicaux. Un autre avocat, qui nous demande de faire son nom et qui se dit être un ancien joueur de hockey, appuie cent pour cent la suggestion de son confrère, Me Luc Mercier.

Jack Adams, le fougueux gérant général des Red Wings de Détroit, ne s'est pas gêné pour dire son opinion au sujet de tout le fracas causé jeudi dernier. Il a blâmé les journalistes pour avoir trop souvent porté Maurice Richard aux nues, au point d'en faire un héros et une idole de tous les amateurs de hockey. Adams a admis que la sanction imposée par Clarence Campbell était parfaitement logique et le Rocket la méritait pleinement. Mais comme le révèle le confrère Phil Séguin dans un article publié en fin de semaine dernière: "N'est-ce pas ce même Jack Adams qui, il y a une quinzaine d'années environ, alors qu'il était instructeur des Red Wings de Détroit, a eu l'audace, dans une partie éli-

Il a blanchi le Canadien 6 à 0 hier —

Début de la semi-finale Canadien vs Boston demain soir au Forum — Geoffrion, champion compteur — Sawchuk gagne le trophée Vézina

Détroit, (CP). — Les Red Wings de Détroit ont remporté leur septième championnat consécutif dans la Ligue de hockey Nationale, ici hier soir, en blanchissant leurs plus sérieux candidats au titre, les Canadiens du gérant Dick Irvin au compte de 6 à 0, devant une foule de 13,383 spectateurs. C'était la "joute de l'année" pour les deux clubs. Les Habitants avaient besoin d'une partie nulle seulement pour finir en première position et mettre fin au long règne des détenteurs de la coupe Stanley.

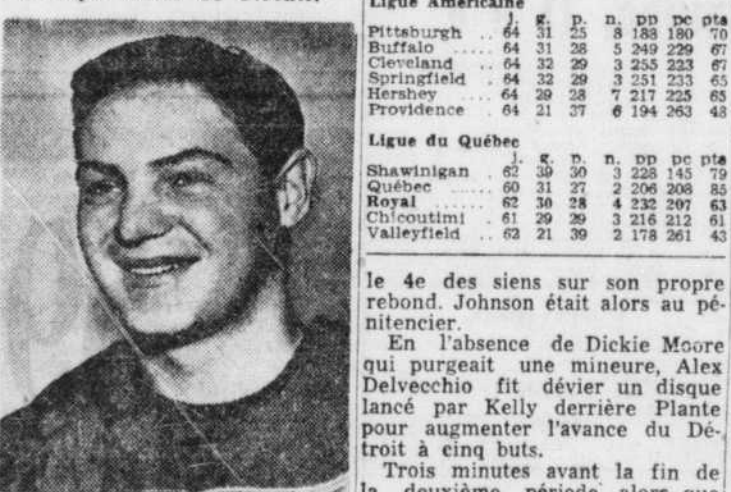
Les éliminatoires commenceront donc demain soir, à Détroit et au Forum respectivement. Les Habitants recevront la visite des Bruins de Boston dans la première partie de la série semi-finale "B" 4 de 7. La deuxième joute sera disputée au Forum jeudi prochain, et les deux suivantes à Boston, le dimanche et mardi de la semaine prochaine.

A Détroit, demain, les Red Wings attendent de pied ferme la visite des Maple Leafs de Toronto dans la première partie de la série semi-finale "A" 4 de 7. Les Red Wings de Détroit terminent donc la saison régulière avec une victoire de plus que le Canadien, ce qui lui donne un total de 95 points pour la saison, soit deux de plus que le total du Bleu, Blanc, Rouge.

Un précédent C'est la première fois dans l'histoire de la Ligue Nationale que l'issue de la course au championnat est décidée dans la dernière partie de la saison régulière. Les Canadiens ont terminé en première position pour la dernière fois en 1946-47.

A cette partie, le commissaire Edward H. Piggin avait quelque 70 constables sur les lieux de l'arena Olympia pour prévenir tout trouble possible dans l'assistance. Comme on le sait, les Canadiens étaient privés de Maurice Richard. Ils alignaient toute-fois le jeune joueur de défense Jean-Guy Talbot, appelé du Shawinigan, pour remplacer Jean-Paul Lamirande qui s'était blessé la veille au soir, au Forum.

Sawchuk et Geoffrion sont à l'honneur Deux joueurs ont été à l'honneur. Terry Sawchuk, cerbère du Détroit, a remporté le trophée Georges Vézina pour avoir alloué le moins de buts à l'adversaire durant la saison régulière, soit 134, un de moins que le total de buts permis par Harry Lumley, des Maple Leafs de Toronto.



TERRY SAWCHUK (vainqueur du trophée Vézina)

Bien qu'il n'ait pas obtenu un seul point, hier, Bernard "Boum" Geoffrion, des Canadiens, termine en 1ère position chez les compteurs, avec 75 points, soit un de plus que le total de Maurice Richard qui n'a pas joué dans les trois dernières parties du Tricolore et qui ne jouera pas dans les séries éliminatoires.

Béliveau vient en 3e place chez les compteurs avec 73 points. C'est Ted Lindsay qui a dirigé l'offensive des Red Wings, hier, avec trois buts. Reibel, Leswick et Delvecchio ont compté les autres buts. Quatre des six buts du Détroit ont été comptés alors que les Canadiens avaient un joueur sur le banc du pénitencier. Malgré la présence des nombreux constables, certains spectateurs ont eu du mal à se tenir. Un des deux a lancé une "petite pierre" sur la patinoire, tandis qu'un autre a fait partir quelques "pétards". En résumé, il n'a pas eu de désordre.

Lindsay, revenant au jeu après avoir été inactif dans trois parties, mit à profit une punition imposée à Dollard St-Laurent pour donner une avance de 1 à 0 au Détroit après neuf minutes de jeu dans la période initiale. Lindsay compta son 17e but sur un bel effort individuel. Il déjoua Johnson et Bouchard à la ligne bleue pour tromper la vigilance de Plante. Pavlich et Geoffrion en vinrent aux coups dans cet ennuage initial, mais heureusement aucun joueur ne fut blessé.

Ralliement Les Red Wings y allèrent de cinq buts dans la seconde reprise pour prendre une confortable avance de 6 à 0. Ils comptèrent quatre buts en l'espace de cinq minutes et 20 secondes. Reibel tenta de faire une passe en avant des buts de Plante, mais le disque frappa le patin de Bouchard pour ensuite rebondir dans la forêt. Le Canadien, Tony Leswick réussit son 106e but de la saison pour porter le compte à 6 à 0, puis quelques instants plus tard, Ted Lindsay compta son 2e but de la partie et cala.



BERNARD GEOFFRION (champion compteur)

Charland victorieux

Lac Beauport, Qué., (CP). — Jacques Charland, de Trois-Rivières, le champion canadien de sauts en ski, a vaincu, hier, un imposant nombre de concurrents, tant du Canada que des Etats-Unis, pour s'assurer les honneurs des concours printaniers sur invitation, et se mériter le trophée de l'Auberge des Monts.

Charland a effectué des sauts de 134 et 139 pieds pour un total de 2213 points, basé sur le style et la distance sautée. Luc Laferté, un autre skieur de Trois-Rivières, s'est classé deuxième, tandis que Charlie Tremblay, de Lebanon, New-Hampshire, a pris la troisième place.

La liste des 56 inscrits, dont 20 du nord-est des Etats-Unis, était divisée en trois classes.

Léo Esprom, de Bear Mountain, N.Y., a remporté les honneurs de la classe "B", tandis que Bernie Dion, de Lebanon, a pris la première place dans les épreuves de la classe "C".

Personne n'a sauté plus loin que Charland dans les concours d'hier. En dépit d'une violente tempête de neige, le meilleur saut de Charland n'était que de cinq pieds en deçà du record de distance de la piste du Lac Beauport.

Laferté a réussi des sauts de 123 à 133 pieds pour recueillir un total de 2113 points, soit dix de moins que Charland. Tremblay a recueilli 2107 points pour des sauts de 125 et 132 pieds. Réal Séguin, d'Ottawa, s'est classé quatrième dans les épreuves de la classe "A". Il a effectué des sauts de 123 et de 128 pieds, pour accumuler un total de 2096 points. Arthur Thibault, de Trois-Rivières, s'est classé sixième avec 1985 points, tandis que Henri Picard, de Québec, a pris la septième place avec 1981 points.

Art Devlin, de Lake Placid, N.Y., le gagnant des concours de l'an dernier, n'a pas pris part aux épreuves de cette année, à cause d'une fracture à une main.

Les meilleurs compteurs

LIGUE NATIONALE	B	A	Pts
Geoffrion, Canadien	38	37	75
Richard, Canadien	38	36	74
Béliveau, Canadien	37	36	73
Reibel, Détroit	25	41	66
Howe, Détroit	29	33	62
Sullivan, Chicago	19	42	61
Olmedo, Canadien	10	48	58
Mosdell, Canadien	22	32	54
Smith, Toronto	33	21	54
Lewicki, Ranger	29	24	53
Kennedy, Toronto	10	42	52
Litzenberger, Can.-Chi.	23	27	50

LIGUE DU QUEBEC

	B	A	Pts
Burnet, Royal	31	44	75
Denis, Royal	30	47	67
Tessier, Royal	26	30	66
Powell, Québec	22	41	63
Leclerc, Valleyfield	29	33	62
Coriveau, Valleyfield	30	31	61
Broden, Shawinigan	27	28	50

Première période

1-Détroit, Lindsay	9.49
(Sans aide)	
Punitions: Johnson 3.00, St-Laurent 8.22, Geoffrion 11.06, Pavlich 11.06.	

Deuxième période

2-Détroit, Reibel	1.40
(Lindsay)	
3-Détroit, Leswick	3.42
(Kelly, Skov)	
4-Détroit, Lindsay	6.10
(Reibel, Kelly)	
5-Détroit, Delvecchio	7.00
(Kelly, Reibel)	
6-Détroit, Lindsay	17.08
(Reibel, Delvecchio)	
Punitions: Johnson 5.35, Moore 6.49, Uot 13.15, Bouchard 16.12.	

Troisième période

Aucun but.	
Punitions: Mosdell 6.07, Leswick 6.07, Johnson 12.27, Mackay (majeure) 18.18, Leswick (majeure) 18.18.	
Arrêts:	
Plante	18 2 9-29
Sawchuk	7 12 8-27

André Payette à Détroit

Valleyfield, (P.C.). — André Payette, gardien de buts des Braves de Valleyfield de la ligue professionnelle du Québec, a été appelé à la Ligue Nationale, pour agir comme substitut durant les éliminatoires de la Coupe Stanley.

Mexico (AP). — Le vétéran

tennisman américain Art Larsen, 46, 9-7, 6-4, 6-2, pour remporter la victoire dans la finale du tournoi de tennis pour le championnat des Jeux Pan-Américains.

Une 13e victoire du Chicago

Boston, (AP). — Une foule de 10,696 amateurs de hockey a vu les Black Hawks de Chicago causer une surprise, ici hier soir, en clôturant leur saison régulière dans la Ligue de hockey Nationale par une victoire de 4 à 3 sur les Bruins de Boston. Ces derniers terminent l'année 1954-55 en quatrième position.

PREMIERE PERIODE	B	A	Pts
1-Chicago: Martin	0.43		
2-Chicago: Toppazzini			
(Wilson, McIntyre)	4.34		
3-Boston: Gardner			
(Bodnar)	12.11		
Punitions: Boivin 3.42; Mortenson 10.09.			

DEUXIEME PERIODE

4-Boston: Quackenbush	4.36
(Sandford, Costello)	
5-Chicago: Litzenberger	19.59
(Punitions: aucune.)	

TROISIEME PERIODE

6-Chicago: Sullivan	0.20
(Watson, Litzenberger)	
7-Boston: Gardner	

En doubles, Trabant et Seixas ont eu raison de Flab et Schmidt, 6-2, 6-0.

Trabant vainqueur (Bovin, Smith). 2.45

Punition: Mickoski 10.50.

ARRETS

Rollins 44

Henry 23

Palm Beach, Floride (AP). — Tony Trabant a défait son compatriote Vic Seixas, 6-3, 4-6, 6-4, 6-3, pour remporter la victoire dans le match final du tournoi de tennis pour le championnat des Everglades.

En doubles, Trabant et Seixas ont eu raison de Flab et Schmidt, 6-2, 6-0.

VOUS OFFRE...

LA BOXE CE SOIR!

À LA TV

DIRECTEMENT DE L'AUDITORIUM DU MONT-ST-LOUIS

COMBAT PRINCIPAL — 10 ROUNDS

BOBBY COURCHESNE

(HOLYOKE, MASS.)

VS

PAT MARCUNE

(Brooklyn, N.Y.)

Commentaires par

CBFT - 10 P.M. MICHEL NORMANDIN

UNE PRÉSENTATION DE

Dow

"Nous refuserons de vous le laisser porter... à moins qu'il ne soit parfaitement ajusté"

BLANC BLEU ROUGE

EBONY

Façonné et Stylisé dans le

Gold Lounge

AUTHENTIQUE

Noir Ebène, le successeur logique du Gris "Charcoal", est maintenant acceptée comme la couleur la plus fashionable pour le printemps.

A. Gold & Sons

388

RUE STE-CATHERINE OUEST

STATIONNEMENT GRATUIT: 1215 SQUARE PHILIPS

Plusieurs joueurs ont accepté les conditions du club Québec

Les Braves de Québec continuent d'avoir les yeux ouverts sur les joueurs qui se rapportent à l'entraînement à Waycross, et aujourd'hui, ils sont heureux d'annoncer la signature d'un des plus beaux espoirs chez les jeunes lanceurs du Milwaukee.

Il s'agit de Ken Gohn, qui vient d'être libéré de l'armée, après deux ans de service militaire. Gohn lance et frappe de la droite. Il mesure 5'11" et pèse 160 livres. Il est âgé de 23 ans seulement.

Voici l'impressionnant record qu'avait conservé Gohn en 1952, avec le club Danville, de la ligue Mississippi-Ohio Valley. Il avait remporté 52 victoires et n'avait subi que cinq défaites. En 199 manches, il n'alloua que 37 buts sur balles, et il retira 105 frappeurs au bâton.

Parmi les joueurs qui auront la chance de faire partie de l'équipe des Braves de Québec du pilote Sibby Sisti, on retrouve à Waycross, un athlète bien connu des amateurs de Québec, Harold "Flash" Gordon.

On sait qu'après avoir débuté en notre ville l'an dernier, où il avait quelque peu déçu, Gordon avait prouvé toute sa puissance avec le club Wellsville où il avait été envoyé. En effet, à ce dernier endroit, Flash a frappé pour l'impressionnante moyenne de .389 au bâton.

Rappelons que Gordon est un athlète originaire de Panama, et dont l'atout principal est sa grande rapidité. Le gérant Sisti étudie attentivement la tenue de Gordon à l'entraînement, et il décidera lui-même de son sort pour la prochaine saison.

Les dates des semi-finales

Voici les dates des séries éliminatoires 4 de 7 des éliminatoires pour la coupe Stanley:

Séries "A" 22 et 24 mars: Toronto à Détroit.

26 et 29 mars: Détroit à Toronto.

31 mars si nécessaire: Toronto à Détroit.

2 avril si nécessaire: Détroit à Toronto.

5 avril si nécessaire: Toronto à Détroit.

Séries "B" — 22 et 24 mars: Boston à Montréal.

27 et 29 mars: Montréal à Boston.

30 mars si nécessaire: Boston à Montréal.

3 avril si nécessaire: Montréal à Boston.

5 avril si nécessaire: Boston à Montréal.



semaines pour payer

Les Canadiens l'emportent sur les Rangers par 4-2

La partie est jouée devant la plus petite assistance depuis 1947 — Geoffrion est en tête des compteurs

(par Bert SOULIERE)

Il y a tout près de trois mois déjà, Dick Irvin nous avait prédit que l'issue de la course au championnat dans la Ligue de hockey Nationale se déciderait le soir du 20 mars, à Detroit, alors que les Red Wings doivent recevoir la visite des Habitants. Cette prédiction est maintenant devenue

une réalité, par suite du triomphe de 4 à 2 que les Canadiens ont remporté aux dépens des Rangers de New-York, samedi soir, au Forum, devant 13,540 spectateurs, soit la plus petite assistance à une partie locale du Bleu, Blanc, Rouge, depuis 1947.

Geoffrion compte

Les Canadiens continuèrent de dominer facilement le jeu et après onze minutes d'hostilités, ils complètent leur troisième but. Jean Béliveau déjoua habilement une couple d'adversaires en territoire des Rangers et fit une passe précise. Bernard Geoffrion qui trompa la vigilance de Worsley sur un lancer d'une dizaine de pieds environ. "Boum Boum" en était à son 38e but de la saison, lui permettant ainsi de rejoindre le Rocket dans ce domaine et le devancer par un point dans la course pour le championnat des compteurs.

Moins d'une minute après le but de Geoffrion, Larry Popein profita d'une mêlée devant la cage de Plante pour combiner ses efforts avec Bill Gadsby et Ivan Irwin et faire allumer la lumière rouge derrière les buts du Tricolore, réduisant à deux buts l'avance de ce dernier.

Peu avant que Bouchard ne prenne le chemin du cachot moins de deux minutes avant la fin de la première période qui se termina au compte de 3 à 1, Jacques Plante eut une coupe d'arrêts difficiles à effectuer, mais il sauva chaque fois la situation.

Le début de la seconde reprise en fut un assez monotone, et rien d'excitant ne s'est produit au cours des cinq premières minutes de jeu. Une passe de Paul Ronty destinée à Dickie Moore faillit être convertie en un but, mais Worsley se jeta tête première sur la glace pour bloquer le caoutchouc. Puis quelques instants plus tard, le même Worsley se mit en évidence devant un Kenny Mosdell très bien posté pour le prendre en défaut.

Vers la mi-période, le jeu devint un peu plus enlevant, du fait que les joueurs des deux camps attaquaient sans répit. Et en moins d'une minute, Plante dut faire preuve d'une vitesse remarquable entre ses poteaux pour arrêter deux dangereux boulets.

Punition coûteuse

La première punition de la partie fut imposée à Harry Howell par l'arbitre Jerry Oliniski. Et sans plus tarder, les Canadiens mirent à profit cet avantage numérique pour déjouer deux fois Lorne Worsley. Ce fut Curry, qui après avoir accepté une magnifique passe de Mackay, décocha un lancer de courte distance pour loger le disque dans la forteresse des Rangers. Puis 79 secondes après le but de Curry et sept secondes avant la fin de la sentence à Howell, Mackay réussit à pousser un disque égaré dans la forteresse new-yorkaise pour le deuxième but des Canadiens. Curry en était à son 11e but de la saison en comparaison du 14e pour Mackay.

A signaler que "Boum Boum" Geoffrion obtint une assistance sur chaque but pour ainsi rejoindre en première position chez les compteurs, son coéquipier Maurice Ricard. Deux tous ont un total de 74 points à leur actif. Une punition à Tom Johnson ne fut aucunement défavorable aux Canadiens et l'instructeur Dick Irvin en surplut plusieurs quand il envoya dans la mêlée une ligne formée essentiellement de joueurs de centre, en l'occurrence, Paul Ronty, Jackie Leclair et Don Marshall. Le trio ne fit pas fortune.

But du "Gros Bill"

Quand Harry Howell écopa de sa deuxième punition de la partie, les Canadiens déclenchèrent de menaçantes offensives, mais ils firent à peu près tout autour des buts de Worsley, sauf de le déjouer. Mais Lorne Worsley ne pouvait maintenir le coup devant les attaques répétées. Il restait moins de deux minutes de jeu dans ce deuxième engagement, quand le grand Jean Béliveau réussit à s'emparer d'un disque égaré près des filets des Rangers pour tromper la vigilance de Worsley, portant ainsi le compte 4 à 1. Pour le "Gros Bill" c'était son 37e but de la saison et portait ainsi à 73 son total de points depuis le début de la course au championnat.

Bien que le jeu fut parfois décevant dans cette seconde reprise, Worsley fut fort occupé dans sa cage, bloquant pas moins d'une vingtaine de lancers en comparaison de sept pour Jacques Plante. Plante effectua deux arrêts de toute beauté dès le commencement de l'engagement final, puis

la ligne formée de Geoffrion, Béliveau et Olmstead se mit à l'oeuvre, bombardant Worsley de tous les angles, mais ils jouèrent de malchance.

Geoffrion eut une excellente occasion de compter son deuxième but de la partie, alors qu'il se trouvait devant un filet désert, du fait que Worsley gisait sur la glace, mais rien à faire.

Après avoir laissé passer quelque chose comme une demi-douzaine d'infractions mineures, notamment causées par des interférences, l'arbitre Jerry Oliniski décida de sévir lorsque Howell fit trébucher Mosdell. C'était la troisième fois dans la partie que le jeune joueur de défense des Rangers allait se reposer au pénitencier.

Béliveau et Geoffrion tentèrent vainement d'augmenter l'avance de leur équipe. Ils fournirent tous les efforts possibles pour atteindre leur objectif, mais Worsley s'avéra invincible. C'est par un véritable hasard qu'il bloqua deux foudroyants lancers de Jean Béliveau.

Howell venait de terminer sa sentence quand Prentice, assisté dans sa tâche de Vic Howe et Ron Murphy, logea le disque dans la cage du Tricolore pour le 2e but des visiteurs. Le jeu reprit et Mosdell, posté devant une cage totalement déserte, fut incapable de loger le disque dedans. L'action reprit de façon un peu plus intéressante quand les Rangers décidèrent de jouer un peu mieux au hockey. Mais leur beau travail fut vite interrompu par des sentences accordées simultanément à Leclair et Bill Ezinicki. Le gros Ivan Irwin alla les rejoindre quelques secondes plus tard. Le départ de ces trois coupables n'apporta en rien le pointage et la partie qui avait débuté dans un calme parfait à pris fin de la même façon. Les 60 minutes de jeu terminées, le tableau indicateur indiquait un triomphe de 4 à 2 en faveur des porte-couteurs de Dick Irvin.

PREMIERE PERIODE

1-Canadien: Curry (Mackay, Geoffrion) . . . 1.06
2-Canadien: Mackay (Geoffrion, Mosdell) . . . 2.25
3-Canadien: Geoffrion (Béliveau) . . . 11.34
4-Rangers: Popein (Gadsby, Irwin) . . . 12.04
Punitions: Howell 0.32; Johnson 4.22; Bouchard 18.29.

DEUXIEME PERIODE

5-Canadien: Béliveau . . . 18.41
Punition: Howell 11.31.
TROISIEME PERIODE
6-Rangers: Prentice (Howell, Murphy) . . . 11.21
Punitions: Howe 4.12; Olmstead 4.12; Howell 9.04; Ezinicki 12.08; Leclair 12.08; et Irwin 13.27.

ARRETS

Worsley . . . 8 20 13-41
Plante . . . 6 7 12-25

Succès de l'Ecole des Arts Graphiques

L'Ecole des Arts Graphiques a remporté son premier championnat lors de la finale qui a été disputée, mardi soir dernier, dans la Ligue de ballon au panier des Ecoles de l'enseignement spécialisé, en la Palestre Nationale.

En effet, l'Ecole des Arts Graphiques a remporté le championnat en disposant du Mont-Saint-Antoine par le compte de 32-21. Lucien Descoteaux, des Arts Gra-



JOHNSON et OLMSTEAD nettoient le territoire de PLANTE



HARVEY protège PLANTE contre RON MURPHY (Photos "Le Devoir")



Quatre constables gardent l'entrée principale du Forum.



Les placiers sont également à l'oeuvre

Shawinigan perd contre Royal, 4 à 3

Shawinigan-Falls, (CP). — Le Royal de Montréal a causé une surprise aux puissants Cataractes de Shawinigan-Falls, samedi soir, en leur glissant une défaite de 4-3 dans la dernière joute de la saison régulière de la Ligue Professionnelle du Québec, dans cette ville de la Mauricie.

Quelque 3,500 personnes ont vu dans les filets du Royal, Charlie Les Montréalais remporter leur Hodge à bloqué 39 lancers. A l'au-

première victoire de la saison tre extrémité de la glace, André 1954-55 à Shawinigan Falls. Dans les filets du Royal, Charlie Les Montréalais remporter leur Hodge à bloqué 39 lancers. A l'au-

première victoire de la saison tre extrémité de la glace, André 1954-55 à Shawinigan Falls. Dans les filets du Royal, Charlie Les Montréalais remporter leur Hodge à bloqué 39 lancers. A l'au-

première victoire de la saison tre extrémité de la glace, André 1954-55 à Shawinigan Falls. Dans les filets du Royal, Charlie Les Montréalais remporter leur Hodge à bloqué 39 lancers. A l'au-

première victoire de la saison tre extrémité de la glace, André 1954-55 à Shawinigan Falls. Dans les filets du Royal, Charlie Les Montréalais remporter leur Hodge à bloqué 39 lancers. A l'au-

première victoire de la saison tre extrémité de la glace, André 1954-55 à Shawinigan Falls. Dans les filets du Royal, Charlie Les Montréalais remporter leur Hodge à bloqué 39 lancers. A l'au-

première victoire de la saison tre extrémité de la glace, André 1954-55 à Shawinigan Falls. Dans les filets du Royal, Charlie Les Montréalais remporter leur Hodge à bloqué 39 lancers. A l'au-

première victoire de la saison tre extrémité de la glace, André 1954-55 à Shawinigan Falls. Dans les filets du Royal, Charlie Les Montréalais remporter leur Hodge à bloqué 39 lancers. A l'au-

première victoire de la saison tre extrémité de la glace, André 1954-55 à Shawinigan Falls. Dans les filets du Royal, Charlie Les Montréalais remporter leur Hodge à bloqué 39 lancers. A l'au-

première victoire de la saison tre extrémité de la glace, André 1954-55 à Shawinigan Falls. Dans les filets du Royal, Charlie Les Montréalais remporter leur Hodge à bloqué 39 lancers. A l'au-

Ce soir au Mont-St-Louis Courchesne favori

Le promoteur Raoul Godbout présentera l'un des meilleurs programmes de boxe de l'année, ce soir, à l'Auditorium du Collège Mont-St-Louis, à 8 h 15, que dans le combat de dix rounds le sensationnel Bobby Courchesne rencontrera Pat Marcune, de Brooklyn.

Courchesne, qui n'a pas encore subi la défaite depuis ses débuts à Montréal, est légèrement favori à 6 contre 5 pour battre Marcune, un boxeur qui a fait face aux meilleurs poids plumes des Etats-Unis. Marcune pourrait fort bien causer une surprise, car il est un pugiliste très expérimenté.

Le promoteur Godbout a révéilé que les deux finalistes devront faire le poids de 128 livres, c'est-à-dire pas plus que cette pesanté.

En plus de la finale de dix rounds, quatre autres ex-

DANS LE JUNIOR

Québec champion Il élimine les Trifluviens en gagnant 2-0

Québec, (CP). — Le Frontenac de Québec a blanchi, samedi soir, les Flambeaux de Trois-Rivières au compte de 2-0 pour remporter le championnat de la Ligue Junior "A" du Québec, dans la cinquième partie de la série finale. Le Frontenac s'est assuré le titre par quatre victoires contre une.

Walter Bradley a compté les deux buts des Québécois en l'espace de moins d'une minute, dans la deuxième période.

Six des douze punitions de la joute ont été décernées au Frontenac, mais aucune n'a figuré dans le pointage.

Première période

Aucun but.
Punitions: Langlois, 3.08; Hanna, 8.43; Dudyck, 11.51; Presley, 15.04; Harbinson, 17.37; Hanna, 19.58.

Deuxième période

1-Québec, Bradley (O'Ree, Lagacé) . . . 18.25
2-Québec, Bradley (Lagacé, Amadio) . . . 19.23
Punitions: Lagacé, 15.40; Lambert, 15.40; Bouchard, 19.43.

Troisième période

Aucun but.
Punitions: Dénommé, 9.27; Huneault, 11.55; Labrosse, 14.30.

MELCHERS
distillateurs de produits de grande qualité.
Général, Dry Gins et véritables Rye Whiskies.

"Pleine saveur"
BIÈRE DORÉE **Molson's**
Voici une nouvelle bière qui est "légère comme la brise". Plus délicate et mieux équilibrée, elle n'en conserve pas moins toute la saveur, toute la "vigueur" d'une vraie bière.

MOLSON'S GOLDEN ALE BREWERY LIMITED

Présentation du NOUVEAU M-G LOOK
le plus élancé et le plus élégant qui soit!

Le nouveau "M-G LOOK" est la conception d'un style complètement inédit. Les fins revers dernier cri rendent l'aspect plus soigné — et les coins des revers classiques à 90 degrés d'angle procurant une apparence plus élancée. Ces innovations apportent au profil plus de fraîcheur, d'élégance et de cachet.

COMPTES COURANTS! 26 semaines pour payer **59⁵⁰ et 69⁵⁰**

Morrie Gold
385 créations distinctives pour hommes
385 OUEST, RUE STE-CATHERINE JUSTE A L'OUEST DE BLEURY

Présentation du NOUVEAU M-G LOOK
le plus élancé et le plus élégant qui soit!

Le nouveau "M-G LOOK" est la conception d'un style complètement inédit. Les fins revers dernier cri rendent l'aspect plus soigné — et les coins des revers classiques à 90 degrés d'angle procurant une apparence plus élancée. Ces innovations apportent au profil plus de fraîcheur, d'élégance et de cachet.

COMPTES COURANTS! 26 semaines pour payer **59⁵⁰ et 69⁵⁰**

Morrie Gold
385 créations distinctives pour hommes
385 OUEST, RUE STE-CATHERINE JUSTE A L'OUEST DE BLEURY

Le leader des extrémistes de gauche dans le parti travailliste, M. Bevan, a été désavoué, la semaine dernière, par le groupe parlementaire du parti.

Le Comité exécutif du mouvement travailliste a donc décidé hier de renvoyer M. Bevan à la place d'expulser M. Bevan du parti, vu qu'il a souvent été contre ses décisions.

Une violente démonstration "bevanite" a éclaté par ailleurs à Glasgow où se déroulait hier un congrès régional du parti travailliste.

Plusieurs partisans de M. Bevan ont hué les orateurs et se sont mis à taper du pied en guise de désapprobation.

La cohue a débuté lorsque le professeur national du parti, le professeur Edith Summerskill, a affirmé que l'on devait respecter les décisions de l'Exécutif.

Plusieurs délégués à ce congrès régional ont vainement tenté de faire approuver des résolutions en faveur de M. Bevan. Le président de la réunion, le député George Willis, a entravé ces mesures.

ALL

milieu du profond silence religieux. Son Eminence l'a fait en latin, le R. P. Emile Deguire, supérieur, c.s.c., en français et en anglais.

Immédiatement après cette cérémonie, il y eut procession au milieu de la basilique supérieure de l'oratoire. Le "pavillon" et la "clochette" étaient tout de même décorés d'ornements religieux constituant en effet les privilèges honorifiques d'une basilique mineure. Le pavillon avait été benût, vendredi soir dernier, par Mgr Real Tomassin, supérieur du Petit Séminaire de Québec et assistant-recteur de l'université Laval. La clochette, soudeée à un bâton de la

Dion, Eugène; Dussault, J. Qué-
bec; Cloutier, C.J., Mont-Joli; Ri-
g, p. tre, Nicolet; Une lectrice as-
sidue: Dumont, Fernande. Qué-
bec: Mme Lemieux, M. Louchard.
Québec: Berger, Pierre. Laval:
Neault, Sina. Shawinigan: Prin-
ce, Pierre; Denis, Roger, Mtl.; Re-
naud, Jean, Laval; Dr Paquet, A.
E., Mtl.; Gagnon, R. Grand-Mère.
Loranger, Louis-A., Mtl.; Lachapelle,
G. Granby, St-Hipp; Rose, J.
Edouard, Cartierville; Langlois,
P.-E., Lauzon; Langlois, Mac-
Richmond; Dr Jean, Claude, Gas-
pé; curé Plante, A., Shelter Bay.
Baillargone, Maurice, Lévis.
Lévesque, J. J., Longueuil.
Couture, J.-O., Nicolet; Poules, C.
Mtl.; Goulet, Jean, p. tre, Rouyn.
Brunet, Maurice, Mtl.; Bouthillier,
Roger, Mtl.; Duperré, Albert, Rou-
verval; R. L., Sudbury.
Rebecq, J. J., St-Jean-Léon-
Grand; Harnegnies, René, Qué-
bec.

Il y aura des comptoirs nationaux et individuels. Les nationaux représenteront l'art et les tendances artistiques des nations polonaises, ukrainiennes, hongroises, lettones, tchèques, japonaises et allemandes. Des oeuvres artistiques de la forge, de sculpture, de l'architecture, de céramique, d'orfèvrerie, de broderie et de peinture, seront exposées dans des comptoirs individuels. Les nationalités différentes prendront place ainsi que vingt-cinq artisans de premier ordre. Le public pourra de plus y remarquer douze peintures des écoles européennes.

Le vernissage de l'exposition sera donné, jeudi, le 24 mars, à 4 h. 30 p.m. : l'ouverture, le même jour, à 8 heures. Le public y sera admis gratuitement.

Le 24 au 27 mars, de 2 heures à 10 h. 30 du soir.

4—Financièrement intéressant.
5—Se déplaça. — Réaction.
6—Métal souvent chimérique.
Existe.

- 1—Suppositions souvent erronées.
- 2—Fin de verbe. — Ancienne langue du nord de la France.
- 3—Ancienne langue du sud de la France.
- 3-On y cultivait certaine céréale.
- 4—Ivre. — Fera du tort.
- 5—Extirper une tumeur. — Symboliser la bonne humeur.
- 6—Répéter, non. — Entre la France et l'Allemagne.
- 7—Pronom. — N'est utile que lorsqu'il est cassé.
- 8—Centre mondial du commerce des diamants. — Imagine.
- 9—Pronom familier. — Arbre toujours vert. — Recueil de mots. — Dans.
- 10—Qualificatif rarement employé pour un lion en vie.
- 11—Supprime. — Extraits.
- 12—Ne brillent pas par leur intelligence.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	U	T	I	L	I	S	A	T	I	O	N	
2	N	O	T	I	F	I	C	A	T	I	O	N
3	I	T	E	M	E	C	R	I	N			
4	L	A	K	E	G	E	I	N	D	R	E	
5	A	L	A	R	M	E	S	E	R	E	S	
6	T	I	T	A	N	S	U	R	E	S		
7	E	T	I		D	O	S	A		O	S	
8	R	E	V	E	R	I	A	I	E	N	T	
9	A	E	S	S	O	R	R	E	N	E		
10	L	S	A	L	I	E	R	E		R		
11	E	N	U	I	T	A	I	R	E			
12	S	U	R		E	N	S	E	R	A	S	

*Café-Thé
Confiture*
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTREAL

6e	étage
6e	21
4e	28
4e	28
5e	28
5e	28
3e	29
3e	29
5e	28
5e	28
5e	28
4e	29
4e	29
4e	28
4e	29
4e	29
4e	29
4e	28
mezzanine	